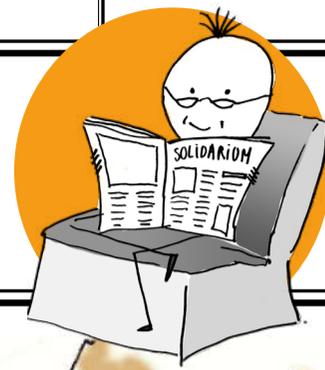


# LE JOURNAL DU SOLIDARIUM

Deuxième édition



## EDITO :

Nadine Patrelle, Directrice Générale du groupe  
Maison d'Economie Solidaire (MES) - p3

## EVENEMENTS :

Actualités & événements du Solidarium ! - p3

## DOSSIER SPECIAL :

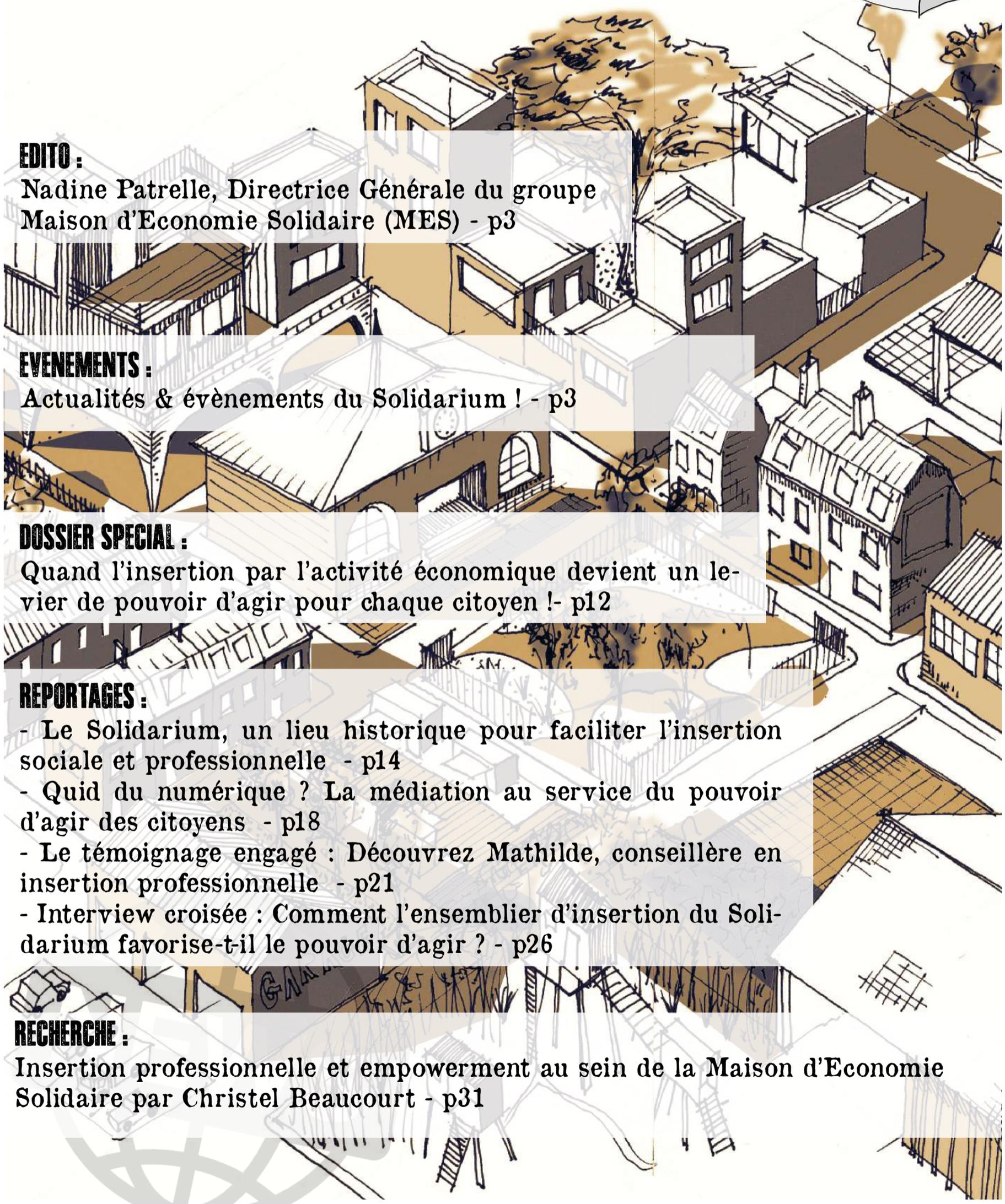
Quand l'insertion par l'activité économique devient un levier de pouvoir d'agir pour chaque citoyen ! - p12

## REPORTAGES :

- Le Solidarium, un lieu historique pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle - p14
- Quid du numérique ? La médiation au service du pouvoir d'agir des citoyens - p18
- Le témoignage engagé : Découvrez Mathilde, conseillère en insertion professionnelle - p21
- Interview croisée : Comment l'ensemblier d'insertion du Solidarium favorise-t-il le pouvoir d'agir ? - p26

## RECHERCHE :

Insertion professionnelle et empowerment au sein de la Maison d'Economie Solidaire par Christel Beaucourt - p31





## Nadine Patrelle, Directrice Générale du Groupe Maison d'Économie Solidaire

Après 30 années d'histoire et plus de 5000 personnes accueillies, salariées et accompagnées nous pouvons nous enorgueillir de parcours d'insertion réussis vers l'emploi durable. Nous n'avons eu de cesse de rechercher par de nouveaux métiers, des solutions d'apprentissages complémentaires au bénéfice des personnes en recherche d'emploi en créant Pays de Bray Emploi, Chantiers Nature, l'ACIB, Pays de Bray Services, La Recyclerie, Les Sens du Bray.

Dans un contexte de tension importante de l'emploi, ces questions restent au cœur de nos préoccupations. La volonté de transformer le site de Lachappelle-aux-pots en Tiers-lieu, qui s'appelle désormais le Solidarium, apparaît ainsi comme un accélérateur d'innovation pour l'accès à l'emploi.

« TIERS-LIEU, lieu de rencontres, de mélanges d'usages dans les mêmes espaces ». Il se caractérise par la capacité de créer, à la fois du lien, de l'activité, de la production, des expérimentations entre citoyens, entrepreneurs et porteurs de projets. Nous allons donc également susciter de nouvelles opportunités pour renforcer l'accompagnement social et professionnel des salariés.

Vous allez aussi retrouver dans ce deuxième numéro, l'évènement « Makers Week-end » qui s'est déroulé cet été dans nos locaux où vous avez été nombreux à nous rejoindre pour découvrir les lieux, participer aux ateliers, échanger et prendre plaisir à faire ensemble.

Régalez-vous en lisant cette deuxième édition qui vous donnera je l'espère l'envie de devenir vous aussi acteur de cette transition ordinaire !

Pour aller plus loin, vous pouvez vous procurer l'ouvrage, Les cercles de la futurité réalisé par l'Institut Godin. Demandez-le au Solidarium ! Une invitation à changer de focale pour aborder l'innovation sociale au sein des projets.



Nadine Patrelle au centre, entourée d'une partie de l'équipe de la MES lors du Makers Week-End le 26 juin 2021.

**LES CERCLES DE LA FUTURITÉ**  
Les projets innovants méritent des méthodes [d'évaluation] innovantes



## Retour sur la première mondiale : un battle de couture pour Octobre Rose à Lachapelle-aux-Pots



Le 23 octobre dernier a eu lieu la première battle de couture en France, qui a opposé le Coutur'en Bray et les couturières de Collembole dans le cadre d'Octobre Rose, campagne annuelle de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein.

Ces dernières s'étaient lancées le défi de confectionner, avec doigté et entrain, divers objets en lien avec le confort des personnes atteintes de pathologies cancéreuses. Elles ont été chaleureusement encouragées par vous, qui avez soutenu votre équipe favorite ! La Ludoplanète, ludothèque itinérante du Beauvaisis, a animé cette battle pour votre plus grand plaisir !

Cet évènement a eu lieu dans la boutique de la Recyclerie de la Maison d'Économie Solidaire, avec des animations variées qui ont fait le bonheur des petits et grands : Improthéo, troupe de théâtre d'improvisation, un graffeur, Rimes Croisées, slameurs engagés, etc. Le Solidarium et tous ses partenaires ont mis en place cette journée de lutte aux côtés de l'association Perspectives Contre le Cancer, qui développe des actions de prévention, d'information et de sensibilisation contre les pathologies cancéreuses.

Le bilan ? 250 objets fabriqués dans une ambiance de folie ! Des équipes à fond, des arbitres de compets intraitables, des experts techniciens au top de leurs sciences, une animatrice tonitrueuse, un graffeur en pleine folie créative, des slameurs inspirés, des acteurs et actrices improvisant dans tous les coins de la recyclerie ... Les salariés de la boutique complices, souriants dans leurs moustaches... Mehdi tel un cerbère pour faire respecter la loi, des bénévoles aux petits soins ... Et surtout, un public en or qui a joué le jeu, qui a ri, chanté, trépillé !

Un grand bravo aux couturières du Coutur'en Bray pour leur victoire, et un grand merci aux plus de 300 personnes qui nous ont rejoint en cette journée historique !

Soutenons ce combat ensemble, unis et forts, et forts parce qu'unis !



Rendez vous le 4 décembre pour la cérémonie officielle aux côtés de Perspectives Contre le Cancer !

## Retour sur le Makers Week end : faire, agir, découvrir !

Cet événement, co-organisé par l'Agence, le Solidarium et l'Equipage, aura comblé petits et grands en cette journée du samedi 26 juin 2021 à l'occasion des portes ouvertes du Solidarium !



Entre rires, apprentissages, partage et animations en tout genre, cette journée aura permis à tous de vivre un moment convivial en découvrant les activités de ce lieu emblématique du territoire.

### Des activités variées...

De nombreuses animations auront rythmé cette journée plus ou moins ensoleillée ! Des visites guidées animées par l'Agence vous ont permis à toutes et tous de (re)découvrir la Recyclerie et les activités réalisées au sein du Solidarium !

Vous avez également eu la chance d'assister à une démonstration bluffante de l'aérogommeuse durant cette visite historique. De quoi en surprendre plus d'un ! De même que des dizaines de stands proposés par les partenaires de la Maison d'Économie Solidaire et d'Émergence Beauvaisis, qui vous ont permis de mieux comprendre les pratiques et ateliers existants de ce tiers-lieu. Entre autres, le CICAT 60 et Recycl'aide présentaient les équipements d'aides techniques avec une étale représentative des possibilités grandissantes au service des personnes en situation de handicap ou vieillissantes. De quoi leur faciliter la vie et le pou-

voir d'agir ! La Conciergerie Solidaire du Beauvaisis et la Coopérative Jeunesse de Services étaient également parmi nous, pour exposer leurs projets et leur fonctionnement.



Le FabLab, mais aussi le Répare Café et le Connect en Bray proposaient des animations et ateliers de leurs activités et aspirations. De même pour le Coutur'en Bray et ses ateliers coutures qui ont démarré de bon matin ! L'atelier simulation vieillesse proposé par l'ACIB et PBS, aura également eu l'effet escompté, du moins on l'espère, quand on se remémore les rires et questions qu'il a suscités !

Noute Etang témoignait de leur nouveau mode de vie en tiny-house sur les étangs de Bailleul-sur-Thérain et leur souhait de développer l'éco-tourisme. D'ailleurs, Les Sens du Bray construisaient le nouveau prototype de tiny-house spécifiquement conçu pour les pêcheurs !



Claire, fondatrice de Nouvelle Vague, nous avait rejoint pour cet événement afin de réaliser des fresques de facilitation graphique : de quoi expliquer simplement les nouvelles activités développées par les acteurs du Solidarium !

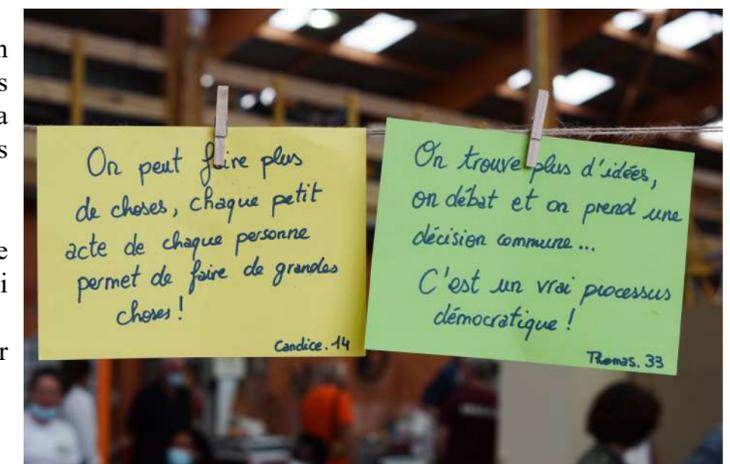
### ...et une réelle envie d'être et de faire ensemble !

Le Makers Week-end avait pour but de présenter le Solidarium en action, dans une logique de faire (le mot anglais makers signifie fabricants, faiseurs, créateurs, NDLR) ... et nous avons fait ! Vous et moi, ensemble !

Nous vous avons invité à participer à la construction du Rosoo', micro-habitat mobile destiné aux pêcheurs co-imaginé par Noute Etang et les Sens du Bray dont la construction est actuellement presque aboutie ! On vous en dit plus au prochain numéro...

Un portage de parole vous avait également permis de répondre à la question... « Ensemble...ça change quoi ? ».

Cette animation avait largement marqué les esprits par la spontanéité et la richesse de l'exercice !



Sachez d'ailleurs que vous aurez l'occasion de retrouver très prochainement l'ensemble de vos participations accompagnées d'illustrations inspirées du mouvement Haïku ! Ce dernier consiste en de courts poèmes japonais parfois illustrés, symboles de joie et d'émotions.  
De quoi se souvenir de vos réponses épatantes !

**Retour en images !**

Les photos, prises par l'Équipage à l'occasion de cet événement, sont désormais disponibles ! Il vous suffit de scanner ce QR code à l'aide de votre téléphone, ou de taper l'adresse suivante dans la barre de recherche :

[http://equipage-hdf.fr/?page\\_id=447](http://equipage-hdf.fr/?page_id=447)

Vous pourrez également y retrouver les fresques réalisées par Nouvelle Vague.



Un évènement qui marque le point de départ d'une nouvelle façon de vivre et d'expérimenter au Solidarium.

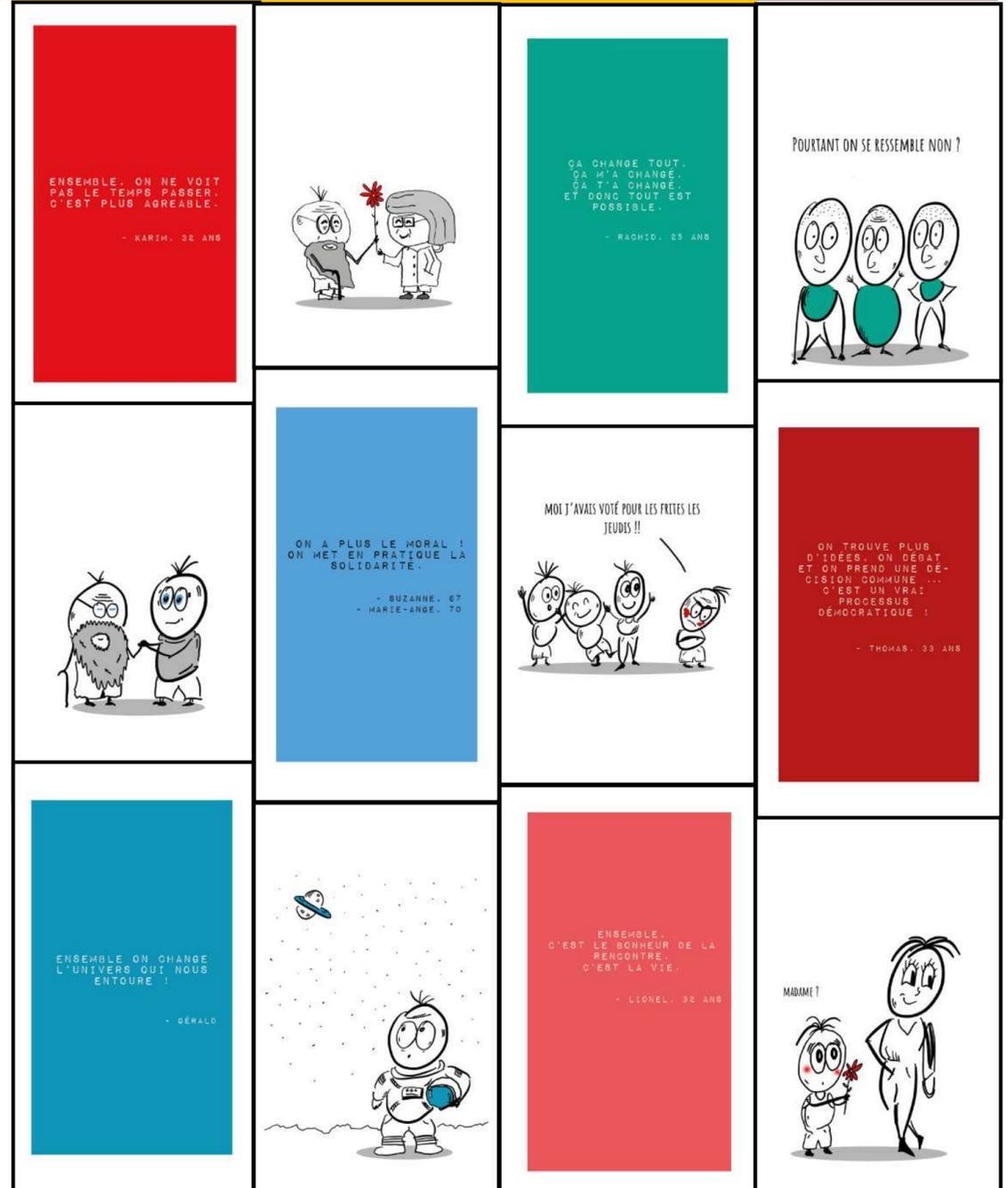
Cet espace vous est ouvert et nous vous remercions d'avoir rejoint l'aventure, portés par votre curiosité et votre envie de faire par et pour les autres !



**Ensemble ça change quoi ?**

Le livre de restitution du portage de parole du Makers Week-End est enfin disponible !

Demandez-le au Solidarium !

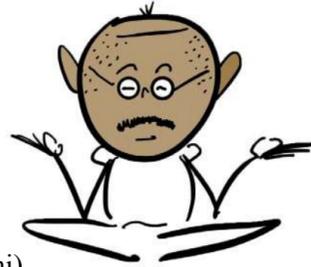


• Chose promie chose due !

C'est officiel, l'association des bénévoles du Solidarium a vu le jour ce 4 septembre 2021, et porte le nom « Les mains du Bray », co-présidé par des citoyens engagés dans un fonctionnement collégial et participatif !

Souvenez-vous, lors du premier numéro du Journal, notre rédaction s'était penchée sur ces bénévoles du Solidarium qui souhaitaient devenir pleinement acteurs des activités solidaires et sociales du tiers-lieu.

Leur leitmotiv ? « Sois toi-même le changement que tu veux voir dans le monde. » (Gandhi)



On leur souhaite une année riche pour faire ensemble, apprendre, imaginer et créer des projets solidaires, le tout saupoudré de débrouillardise et de rencontres ! Avec quatre pôles que sont le Répare Café, le Coutur'en Bray, le Jardin partagé et la gestion quotidienne de l'association, les Mains du Bray enclenche véritablement la transformation de la Maison d'Economie Solidaire en Solidarium !

L'association a pour objectif :

- De promouvoir les valeurs de l'éducation populaire par la mise en place par, avec et pour les habitants du territoire, d'actions éducatives, sociales, culturelles et populaires afin de favoriser le vivre ensemble, la construction collective de savoirs et l'émergence de comportements solidaires,
- De permettre aux bénévoles d'être acteurs du Solidarium,
- De créer, d'expérimenter et de réaliser des actions en lien avec l'économie circulaire, la consommation responsable, le développement durable et solidaire pour une société plus respectueuse de l'humain et de l'environnement. »

**Permanence tous les mercredis  
après midi de 14h à 17h**

• La petite Bray'tagne s'agrandit !

C'est un autre chantier qui démarre pour nos amis des Sens du Bray dans la commune de Blacourt ! Les locaux de la ferme pédagogique La petite Bray'tagne agrandissent leurs locaux !

Le projet ? Une salle pédagogique et une serre pour cette ferme qui accueille régulièrement des enfants et familles à travers des visites guidées, ateliers thématiques, médiation animale, et bien plus encore !

De quoi s'approprier les enjeux d'une alimentation durable et de se connecter avec la nature dès le plus jeune âge !

On souhaite un bon coup de pelle à nos constructeurs des Sens du Bray pour ce chantier !



**Besoin de quelqu'un pour suivre votre chantier ?  
Contactez Les Sens Du Bray  
4 Rue de la Prairie, 60 650 Lachapelle-aux-Pots  
lsdb@eco-solidaire.fr - 03 44 80 25 25**



• Une reprise forte en réparation !

Ce 4 septembre, nos amis du Répare Café ont redémarré leurs ateliers bricolages en tout genre dans la joie et la bonne humeur !

Ce sont 49 personnes qui se sont réunies pour s'entraider dans ce lieu de rassemblement, d'écoute, d'échanges et de partages.

Cet atelier bénévole fait son chemin en dépit des difficultés et de la crise sanitaire ! On leur souhaite plaisir à recycler et à faire ensemble tout au long de cette année qui devrait donner la part belle à nos vieux objets du quotidien ! Vous désirez rejoindre l'aventure ? N'hésitez pas à suivre la page Facebook

« Répare Café du Bray » pour ne rater aucune info !

**Où ? 4 Rue de la Prairie, 60650 Lachapelle-aux-Pots  
Modalités d'inscription : entrée libre et gratuite**

**Plus d'infos :  Répare Café du Bray ou à l'adresse  
reparecafebray@gmail.com**



**Les premiers samedi du  
mois de 14h à 17h**



• Ramenez vos fraises en rang d'oignons !

Retrouvez tout au long de l'année le plaisir de savourer des légumes locaux de saison, proposés par l'association les Jardins du Plateau Picard.



Crédits : lesjardinsduplateaupicard.fr

Avec des exploitations sur Avrechy et Airon, les Jardins du Plateau Picard ont pour objectif de lever les freins à l'emploi de personnes en difficultés d'insertion, et de les former à un maraichage respectueux de l'environnement.

Et si on mangeait 5 fruits et légumes par jour en soutenant cette association d'insertion par le travail et ses méthodes de production ?

Facile ! Inutile de vous prendre le chou : contacter dès à présent l'Agence pour connaître le contenu du sac de légumes de la semaine pour 7 euros seulement ! Il suffit ensuite de venir le récupérer chaque jeudi entre 17h et 19h au Solidarium de la Maison d'Economie Solidaire !

**Tous les jeudis  
17h à 19h**

**Où ? 4 Rue de la Prairie, 60650 Lachapelle-aux-Pots  
Modalités d'inscription : 03 44 80 25 25 ou au 06 09 88 92 96  
ou sur le site LAgence@eco-solidaire.fr**



• Bienvenue au Jardin d'Even ! Un jardin médicinal pas comme les autres



Source: Les Sens du Bray

Il y a cinq mois, les Sens du Bray ont terminé un chantier, et pas des moindres...

C'est sur Corbeauval, dans le Pays de Bray, que ce bâtiment en ossature bois contient désormais les bureaux, ateliers de séchage et laboratoire de fabrication des huiles du Jardin d'Even ! Un chantier de 10 mois réalisé par les Sens du Bray. Vous l'aurez deviné, le Jardin d'Even est une entreprise de plantes médicinales et d'huiles essentielles qui a enfin réouvert ses portes !

Sylvie Nève, fermière herbagère depuis 2001 et herboriste à la main verte, cultive et récolte dans le village de Saint-Germain-de-Fly plus de 130 espèces de fleurs, feuilles, racines, graines, plantes, ou encore écorces pour vous élaborer des recettes traditionnelles.

Au menu, tisanes, infusions, mélanges aromatiques pour cuisiner et se soigner sont les produits phares d'une gamme artisanale complète ! Ce jardin médicinal qui était à l'origine une prairie permanente convertie en agriculture biologique en 2001, est devenu le vrai paradis des plantes !

Un projet qui a du sens pour valoriser l'utilisation des plantes dans notre quotidien mais également pour expérimenter des nouvelles façons de construire des lieux et bâtiments responsables. Un sacré challenge qu'a encore une fois relevé Les Sens du Bray !



Plus d'infos : <https://www.jardin-medicinal.com/nous-contacter>  
06 86 77 45 60 - 03 44 15 48 42  
8 rue de Corbeauval, 60650 SENANTES



Source: Page Facebook de Jardin d'Even

• Une nouvelle formation délivrée par le Connect en Bray !

Le Connect en Bray a animé une information collective le 2 novembre 2021, à 10h, dans le cadre de l'Inter Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique en Hauts-de-France (IRIAE).

Le Connect en Bray propose désormais une formation de 35h sur les techniques essentielles en faveur du numérique. Cette rencontre a permis de présenter la formation ainsi que les modalités d'accès aux futurs participants. Des entretiens individuels ont eu lieu dans la foulée pour les positionner.

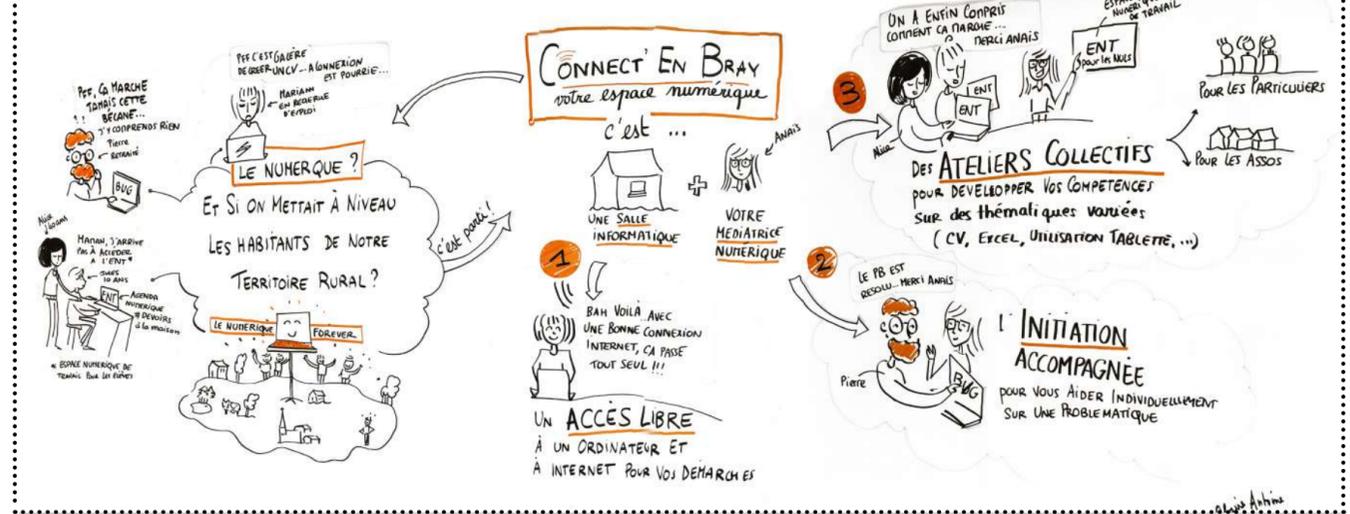
De quoi donner de nouvelles clés au public en insertion, que ce soit dans leur vie personnelle, mais aussi dans leur future vie professionnelle !

D'ailleurs, saviez-vous ce que signifie l'illectronisme ? On l'appelle aussi inhabilité numérique, illettrisme numérique, ou encore illettrisme électronique. C'est la difficulté ou l'incapacité que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques, en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.

Vous souhaitez en savoir plus sur le Connect en Bray ? Notre dossier spécial est fait pour vous !



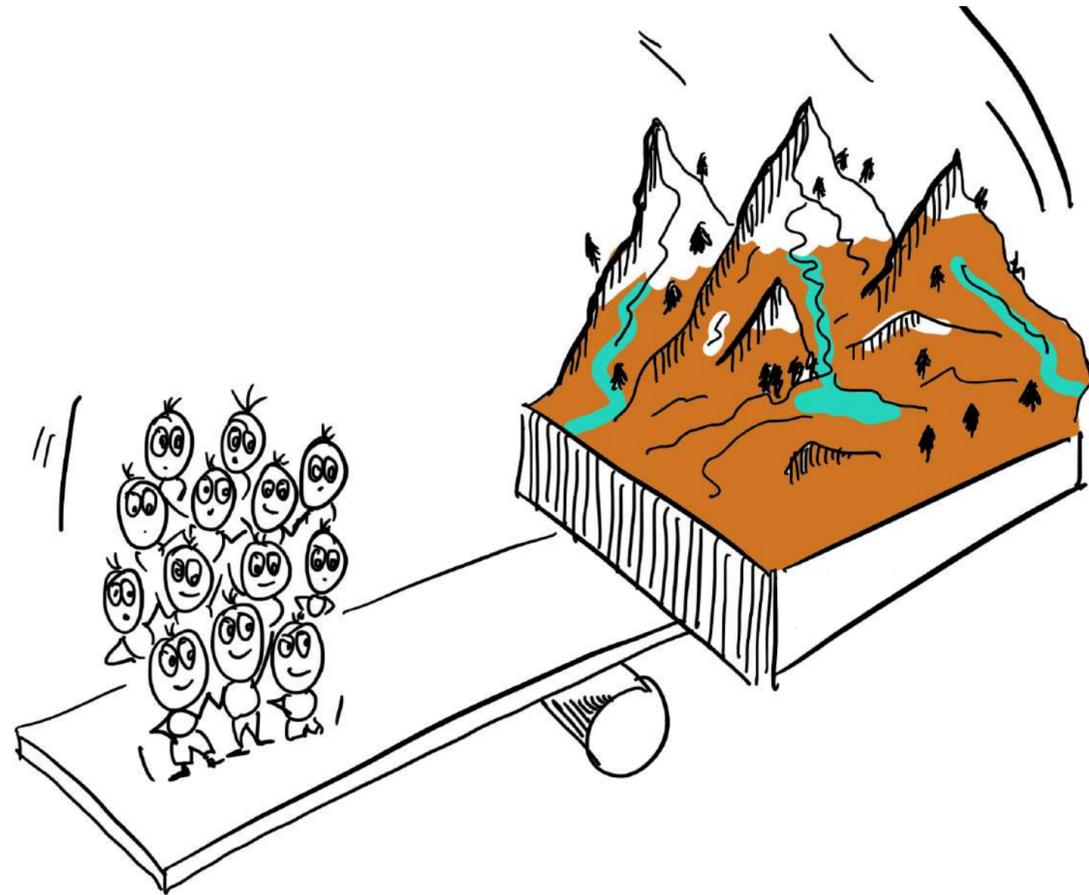
COMMENT CA MARCHE ?



Dessins : Claire Antoine pour Nouvelle Vague

Où ? Z.A du Grand Pré, 4 rue de la Prairie 60650 LACHAPPELLE-AUX-POTS  
Plus d'infos sur la page Facebook Le Connect en Bray ou auprès des Ateliers et Chantiers d'insertion du Bray de la Maison d'Economie Solidaire  
ou joindre le 03 44 80 25 25 ou le 06 22 85 75 22

## Dossier spécial : Quand l'insertion par l'activité économique devient un levier de pouvoir d'agir pour chaque citoyen !



Dans un contexte où l'emploi est source de questionnements en France, tout comme les nouvelles façons de s'organiser au travail, le sujet de l'insertion professionnelle mérite une attention particulière. Pour rappel, en France, les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) se sont développées vers la fin des années 1970 par des personnes issues du monde associatif. Ces dernières ont souhaité déployer une action sociale innovante, plus adaptée aux différents publics en recherche d'emplois, en proposant de sortir de la logique d'assistantat alors prédominante. Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique ont pour ambition d'accompagner au retour à l'emploi, des personnes qui en sont plus ou moins éloignées. Leur objectif ? Lutter contre l'exclusion économique et sociale causée par l'absence d'emploi, en proposant des formations, un accompagnement personnalisé ou encore un contrat de travail. Ils combinent alors une fonction d'accompagnement à la fois économique et sociale.

Différentes formes et offres existent pour y parvenir, en fonction des besoins d'insertion professionnelle auxquels elles répondent, du secteur d'activités choisi et du modèle économique développé. Ces structures peuvent être :

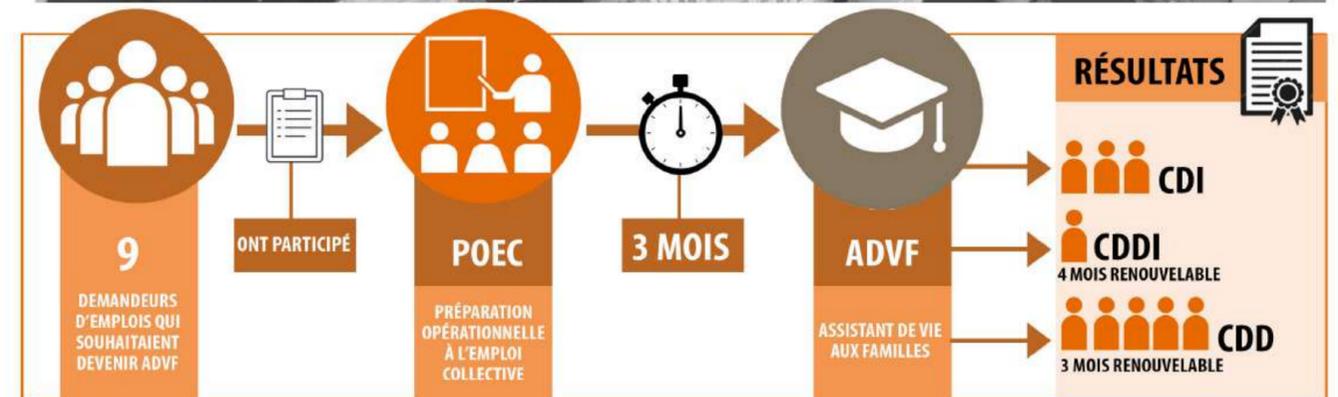
- des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et des Entreprises d'insertion (EI), où les personnes en parcours sont amenés à produire des biens et des services, et
- des Associations Intermédiaires (AI) et des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), où elles se voient proposer des mises à dispositions ou des missions auprès d'acteurs variés (particuliers, collectifs, entreprises, associations...).

Ces structures d'insertion forment un véritable tremplin vers le retour à l'emploi durable. Plus spécifiquement, ces structures accompagnent tant professionnellement, que socialement et économiquement les publics éloignés de l'emploi. Ainsi, ces organisations œuvrent pour (re)donner du pouvoir d'agir aux individus : les organisations mettent en place un processus par lequel les citoyens acquièrent les capacités et les moyens de (re)prendre le pouvoir afin de se sentir acteurs de la transformation de leurs vies et de la société.

C'est dans ce contexte particulier, que les acteurs historiques du Solidarium, dès la fin des années 1980, ont su se démarquer afin de répondre et s'adapter en continu aux besoins d'insertion professionnelle tout en prenant en compte le développement du pouvoir d'agir des personnes éloignées de l'emploi. Dans ce dossier spécial, vous pourrez découvrir leur histoire, leurs aspirations et la façon dont ils ont associé de nombreux dispositifs et services afin de décupler leur impact et accompagner chaque individu à développer ses capacités d'agir. Afin de mieux comprendre leur fonctionnement et leur véritable plus-value sociale, penchons-nous sur ces pratiques innovantes, dont les particularités ne cesseront de vous surprendre !

LA MAISON D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, C'EST AUSSI EN 2020:

365 SALARIÉS  
5 150 000€ DE PRODUITS  
51 COOPÉRATEURS PUBLICS ET PRIVÉS  
419 000 € DE CAPITAL



Résultats de l'action POEC ADVF 2018.

## Le Solidarium, un lieu historique pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle

### Une histoire de 28 ans...

*Afin de mieux saisir l'appropriation que peuvent exercer les différents salariés et dirigeants des structures d'insertion, retraçons ensemble une partie de l'histoire riche en rebondissements des structures d'insertion du Solidarium. Cette dernière a su se saisir des problématiques et opportunités sous-jacentes du territoire, au service de l'humain dans toutes ses dimensions.*

*Nous le savons, la Maison d'Economie Solidaire est parfois difficile à expliquer à des néophytes ! Cet ensemble de structures d'insertion complémentaires aux ressources multiples a pour projet commun le développement économique sur le territoire du Pays de Bray. Au fil du temps, sa démarche riche en innovation sociale lui a notamment permis d'être considéré comme un Pôle Territorial de Coopération Economique en 2014.*

*Revenons sur les premiers pas de cet ensemble aux multiples facettes, et dont les activités et structures ont évolué au fil du temps et au gré des rencontres.*

### Une émergence lourde de sens...

La Maison d'Economie Solidaire trouve son origine en 1990, soit il y a trente et un an déjà, à travers la création de l'association intermédiaire Pays de Bray Emploi (PBE). Cette Structure de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) à l'origine située dans un centre social du territoire, formait en réalité la première structure d'insertion de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Les élus du territoire avaient d'ailleurs à l'époque la volonté de travailler sur les problématiques de l'emploi au sein des territoires ruraux avec l'objectif de lutter contre l'exclusion des citoyens marginalisés. Pays de Bray Emploi propose dès lors, la mise à disposition de salariés en insertion à des particuliers, professionnels ou collectivités sur des activités variées : ménage, bricolage, jardinage, garde d'enfants, travaux en bâtiment, maintenance, entretiens d'espaces verts...

Pour comprendre la suite de l'histoire, il est important de situer le contexte dans lequel se trouvaient les habitants du territoire. De nombreux licenciements suite à des plans sociaux au sein de l'entreprise Tréfimétaux dans les années 1990 ont mené un grand nombre de familles dans une situation précaire. De plus, cette entreprise industrielle employait une communauté d'ouvriers dont la vie quotidienne dépendait de l'entreprise elle-même. Au-delà du fait que les membres des familles étaient souvent plusieurs à travailler au sein de Tréfimétaux, la mobilité était aussi prise en charge, en assurant par exemple les transports de ces personnes.

Face à un chômage de masse et à une forme de dépendance envers leur ancienne entreprise, de nombreuses familles furent dirigées vers PBE. Les acteurs en charge de l'insertion professionnelle, éprouvèrent alors de grandes difficultés à orienter les personnes, mais aussi à lever les freins



Source: Site de Tréfimétaux  
<http://www.trefimetaux.fr/trefimetaux/notre-histoire-backup/>

sociaux auxquels elles étaient confrontées. Les élus et acteurs du territoire (tels que les commerçants, les centres sociaux, etc.), ont décidé d'engager une réflexion pour imaginer une nouvelle structure qui serait adaptée aux différentes compétences et savoirs-faire des personnes privées d'emploi du territoire, tout en prenant en compte les besoins du territoire. C'est alors qu'en 1992 fut créé l'Association Chantier Nature, atelier chantier d'insertion, dont l'activité était l'entretien et l'aménagement des espaces verts, qui travaillait en proximité avec PBE.

La volonté des différents professionnels de l'insertion fut alors complétée par l'envie de sortir des schémas de vie pour ouvrir des perspectives nouvelles aux personnes éloignées de l'emploi.

### Des créations pour pallier à des besoins enfin reconnus...

Dès 2001, l'association Chantier Nature décide de se scinder en deux entités différentes suite au repérage d'un besoin fort en formation et en accompagnement : d'un côté la SARL Chantier Nature, conservant ses missions historiques, de l'autre, les Ateliers et Chantiers d'Inser-



tion du Bray (ACIB), organisme de formation. L'ACIB permit alors de développer un parcours d'insertion locale pour les personnes éloignées de l'emploi, mais surtout de les former afin de leur permettre de réintégrer le milieu professionnel. A l'époque, l'ACIB dispensait majoritairement des formations de remise à niveau pour les jeunes, puis chaque structure activait ses propres réseaux pour permettre aux salariés d'obtenir un emploi durable.

Au fil du temps, les acteurs développant l'insertion professionnelle au sein de PBE ont réalisé que de nouveaux besoins émergeaient au sein du territoire. La population vieillissante au sein du Pays de Bray était de plus en plus importante, le besoin d'aider et d'accompagner au maintien de vie à domicile s'est donc fait sentir de plus en plus fortement. Chez PBE, les salariés en insertion travaillaient en majorité chez les particuliers, dans l'aide, le soutien et le soin à domicile. Ils ont alors parallèlement exprimé la transition en cours de leurs missions chez les particuliers.

Au-delà des aléas de parcours que ces personnes pouvaient rencontrer (maladie, fatigue, difficultés à entretenir leur logement), les missions des salariés mis à disposition étaient de plus en plus tournées vers l'aide à domicile et le service de proximité : aide à l'habillement, aide à la toilette, au-delà du ménage et autres tâches exécutées. Ces nouvelles missions révélaient le besoin en formation qualifiante des salariés en insertion afin de dispenser de l'aide à domicile associé à du soin. En parallèle, des partenariats avaient été noués avec les hôpitaux environnants. Ces derniers appelaient de plus en plus fréquemment PBE les week-ends, afin d'avoir recours aux salariés pour remplacer les aides-soignants à domicile qui ne pouvaient pas intervenir. C'est alors qu'est née la réflexion de créer une structure d'aide à la personne sous la forme d'une entreprise d'insertion, afin de proposer aux salariés de se professionnaliser, voire de se qualifier dans un parcours plus complet. L'avantage de cette nouvelle structure serait de pouvoir accompagner les salariés avec des formations et un encadrement plus spécifique, centré sur l'aide à domicile.

Lorsque les salariés de PBE ont questionné les salariés en insertion, ils ont réalisé que ces nouvelles perspectives professionnelles les intéressaient. Certains reconnaissaient même avoir dû s'occuper d'une personne vieillissante de leur entourage, même si cela n'était pas reconnu dans leurs compétences professionnelles.

A l'époque, ce type de missions n'étaient pas perçues comme un métier, mais plutôt comme de l'entraide, ou de petits services solidaires. En quinze ans, la branche

a connu énormément de changements et de progression. Les responsables de PBE ont alors cherché à identifier et valoriser tout type de compétences transverses déployées dans l'association intermédiaire, y compris sur le plan personnel, pour ensuite venir les renforcer par un apport en formation et/ou en qualification métier. C'est dans ce cadre que Pays de Bray Services, entreprise d'insertion spécialisée dans l'aide à domicile, a été créée.

**Un rassemblement renforçant les parcours d'insertion...**

En 2004, les quatre structures que son PBE, PBS, Chantier Nature et l'ACIB décidèrent de se réunir sur un même lieu physique, à travers un rassemblement structurel et organisationnel. Ce regroupement favorisa notamment la mutualisation des ressources, tout en permettant des économies d'échelle sur certaines fonctions telles que l'accompagnement socio-professionnel, la communication ou encore le développement économique local des activités. La Maison d'Economie Solidaire fût alors créée sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), dans la commune de Lachapelle-aux-Pots !

Ce regroupement au sein de la Maison d'Economie Solidaire, qui devint ainsi l'ensemblier d'insertion du territoire, permis également de proposer une offre plus complète d'insertion professionnelle, avec une pluralité de métier supports - et donc de parcours - reposant sur plusieurs conventionnements (entreprise d'insertion, association intermédiaire, chantier et atelier d'insertion...) aux avantages divers. A titre d'exemple, PBE est une association intermédiaire. Elle n'est donc pas soumise à une exclusivité d'activités, ce qui permet d'avoir un potentiel de missions diverses et variées auprès de bénéficiaires tout aussi diversifiés que sont les particuliers, les entreprises, les collectivités, etc. Au niveau de PBS, l'activité est particulière : en tant qu'entreprise d'insertion, elle est soumise à l'exclusivité d'activités sur les tâches de services à la personne qui sont spécialisés dans ce que l'on appelle les soins de confort (aide au soins d'hygiène).

**Un ensemblier d'insertion... pour quoi faire ?**

Dès lors, de nombreuses interactions fleurissent au cœur de l'ensemblier, et permettent d'avoir une meilleure visibilité sur les profils et les parcours. La mutualisation des services et des outils disponibles au cœur d'un même lieu, mais aussi les échanges entre les différentes structures facilitent une prise en compte globale et systémique de l'insertion professionnelle (formation, expérimentations et débouchés), afin de construire une vision partagée de

l'accompagnement et du parcours de chaque individu. Ainsi, dans la Maison d'Economie Solidaire, il n'existe aucun parcours d'insertion standardisé ! Ces différents corps de métiers possèdent des réseaux et partenaires divers qui peuvent lever certains freins sociaux, et à terme pour ces salariés en insertion, obtenir un emploi durable. La transversalité a permis au personnel accompagnant de créer de nouveaux métiers, toujours dans l'optique de proposer un panel plus large de professions qui répondent aux aspirations des individus et du territoire !

**Et depuis ?**

La Maison d'Economie Solidaire n'a cessé de s'agrandir ! De nombreuses structures se sont créées et ont agrémentées cette offre innovante au sein du territoire. C'est notamment le cas de la Recyclerie, conventionnée atelier chantier d'insertion qui a permis la création d'un support d'activité pour une dizaine de personnes. C'est aussi le cas de l'entreprise d'insertion d'éco-construction Les Sens du Bray, créée par des coopérateurs de la Maison d'Economie Solidaire en 2011.

De nouvelles activités n'ont cessé de fleurir à la MES, rendant compte de divers projets portés tous par l'envie d'étoffer cette nouvelle manière de pratiquer l'insertion professionnelle. De même pour notre cher Solidarium, avec tous les projets et ateliers qui lui sont associés ! Au sein des Mains du Bray par exemple, on peut facilement imaginer de nouveaux transferts de savoir-faire et de connaissances entre les bénévoles et les salariés en insertion. ■



*Construit en 2004 le bâtiment historique cohabite aujourd'hui avec la Recyclerie (2007) et la pépinière d'entreprise (PLASS, 2015). Depuis les aménagements intérieurs des bâtiments ne cessent d'évoluer au regard des usages toujours plus variés et nombreux.*



*Véritable rolongement de la pépinière, le co-working sera en service début 2022.*



*L'étage de la Recyclerie a été investi afin de créer de nouveaux espaces pour le fab-lab, les différents ateliers bénévoles, et la formation.*



*Sortie de terre en 2016, la PLASS accueille aujourd'hui 3 artisans.*

## Quid du numérique ?

### La médiation au service du pouvoir d'agir des citoyens

*D'après Pôle Emploi, 9 demandeurs d'emploi sur 10 utilisent Internet dans le cadre de leur recherche d'emploi.*

*Pour autant, une réelle fracture numérique vient pénaliser ces publics, pourtant parfois déjà éloignés de l'emploi. Avec 28% de la population considérée comme éloignée du numérique, le terme de fracture vient désigner la disparité des personnes face à la maîtrise des nouvelles technologies numériques. Ce phénomène a également été confirmé par le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), qui affirme qu'un quart des français souffrent d'illectronisme. Vous souvenez-vous de ce terme ? Il vous a été décrit à la page 11, lors de l'actualité à propos du Connect en Bray...*

*Toujours pas ? L'illectronisme est un mot nouveau désignant des personnes qui éprouvent de grandes difficultés à utiliser Internet et le numérique au quotidien. Bien que la numérisation soit omniprésente dans de nombreux domaines de la vie, les demandeurs et publics éloignés de l'emploi subissent lourdement cette fracture numérique. Contrairement aux idées reçues, elle est davantage sociale et culturelle que générationnelle !*

*Afin de lutter contre la marginalisation de ces personnes aux parcours de vie parfois complexe, les Ateliers et Chantiers d'Insertion du Bray ont développé le Connect en Bray, un espace numérique ouvert à tous sur le lieu de la Maison d'Economie Solidaire. Retour sur la création de cet espace innovant porté par une pédagogie pro-active, imaginé pour répondre aux besoins croisés des citoyens du territoire et des individus accompagnés.*



**Histoire de la médiation numérique au sein de la MES**  
Il y a quelques années, un grand nombre de personnes poussaient les portes de la Maison d'Economie Solidaire avec une demande de formalisation de leurs documents au format numérique, auparavant réalisés à la main. L'absence d'ordinateurs ou d'imprimantes au domicile était l'une des causes de ces demandes mais se joignait également l'incapacité des individus à utiliser les outils numériques, tels que le traitement de texte, internet et la gestion de boîte e-mail.

Plus récemment, les organismes et services nationaux (Pôle Emploi, Trésor Public, Caisse d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, etc.) ont rapidement basculé vers le tout numérique.

Certains conseillers restent parfois disponibles pour assister les personnes qui ne savent pas utiliser l'outil numérique, mais cela n'est que ponctuel, sans logique d'accompagnement à l'utilisation, ce qui rend la personne dépendante d'une personne tierce.

De plus, même si certains possèdent des ordinateurs, tablettes ou smartphones, ils ne savent pas toujours l'utiliser pour réaliser ces démarches administratives.

Les salariés de la Maison d'Economie Solidaire, et plus particulièrement ceux de l'ACIB (organisme de formation qui met en œuvre des actions de formation pour les salariés permanents, les salariés en insertion de la Maison d'Economie Solidaire, et les citoyens du territoire), ont eu l'envie de faire face à ce besoin récurrent en créant un lieu d'accueil vers lequel ces personnes pourraient être orientées, et dans lequel elles disposeraient d'un libre accès à des ordinateurs.

Grâce aux dons des citoyens de leurs anciens matériels à la Recyclerie, ils ont pu réunir quelques ordinateurs à mettre à disposition.

Cependant, un constat a rapidement été fait : faire fonctionner ces ordinateurs était laborieux pour les personnes concernées, car il n'y avait en réalité aucun animateur dédié à ce que l'on dénommait alors le « Club MES ». Suite à des recherches de financement pour animer ce club, la Maison d'Economie Solidaire a fait le choix de recruter un animateur dédié à ce service de médiation numérique



et de le faire évoluer vers ce que l'on dénomme désormais le Connect en Bray.

#### Le fonctionnement du Connect en Bray

Suite à sa création, différentes activités se sont construites en fonction des besoins des personnes en insertion et du territoire. Les personnes viennent généralement pour de l'initiation ou de l'approfondissement concernant des manipulations sur ordinateur. Anaïs, la coordinatrice dédiée au Connect en Bray effectue en premier lieu un recensement des compétences de la personne.

Le Connect en Bray propose différentes activités autour du numérique :

- un espace informatique en accès libre avec mise à disposition d'ordinateurs et imprimantes ;
- des ateliers collectifs qui permettent d'initier et approfondir les compétences de chacun selon leur niveau, en adaptant le contact et la pédagogie auprès de chaque participant ;
- des actions de médiation numérique, dans une démarche de réponses aux besoins quotidiens exprimés par les individus, avec l'envie d'être formé de manière plus privilégiée sur une compétence numérique. Dans ce cas, suite à un rendez-vous individuel, Anaïs accompagne la personne à utiliser les outils informatiques dans le cadre de démarches précises : utiliser un site en particulier, une démarche en ligne, prendre rendez-vous chez le médecin... Les salariés de la MES peuvent également en bénéficier ! Cela permet aussi parfois de faire basculer la personne vers la formation si la personne en ressent le besoin ;
- des actions de formation numérique, d'une durée de 35 heures, où l'on recherche la montée en compétences des personnes sur les bases du numérique. Le Connect en Bray envisage d'ailleurs des open badges pour valoriser les compétences obtenues lors de ces formations.

Le Connect en Bray met également à disposition ses missions auprès de la Maison d'Economie Solidaire. Par exemple, Anaïs aide à la rédaction des dossiers numériques professionnels des assistants de vie aux familles (par des journées de formation et l'accompagnement à la saisie du dossier), propose des médiations numériques dans la gestion d'outils et logiciels numériques (tels que Microsoft Office 365 ou encore le Compte Personnel de Formation) pour l'ensemble des salariés « permanents » de la MES.

#### La médiation numérique, levier d'insertion professionnelle ?

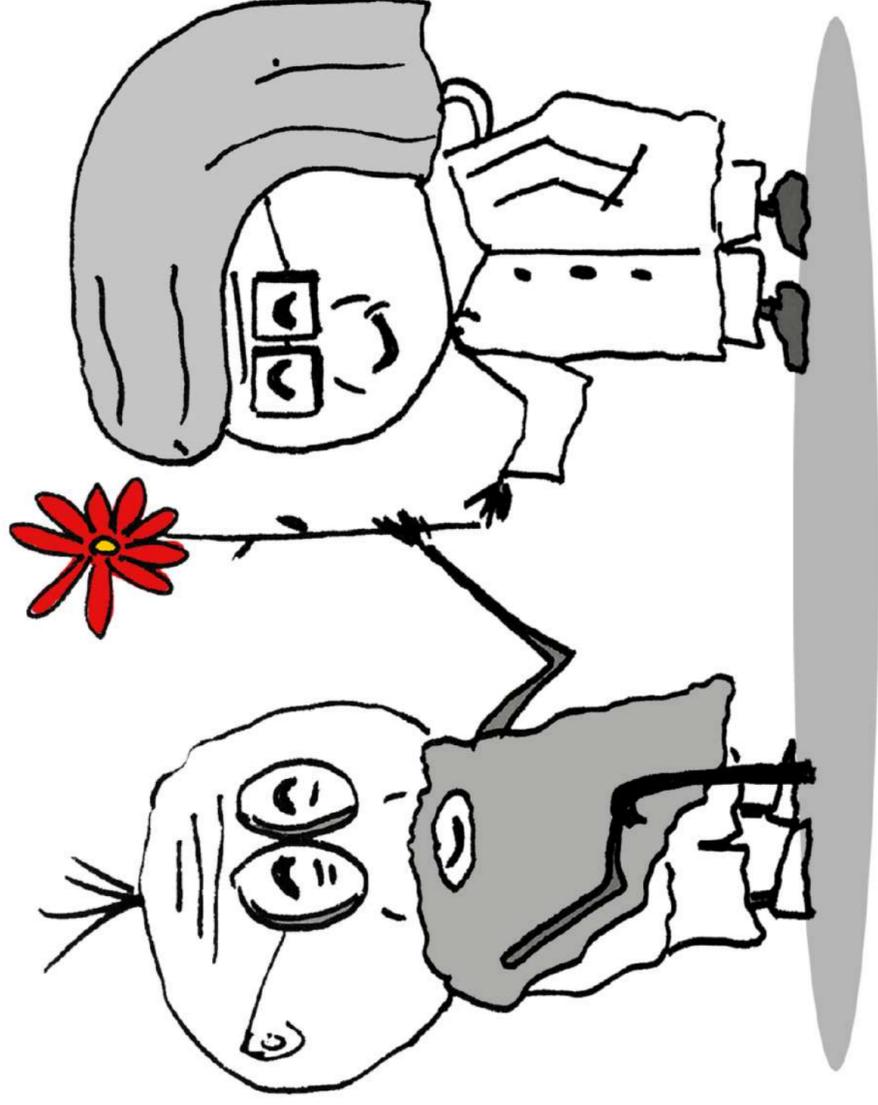
D'abord, la médiation numérique permet de réduire le fossé entre les employeurs et les candidats potentiels. La consultation des offres sur les sites dédiés permet de faire des recherches ciblées et en dehors de son simple territoire. Postuler à distance est devenu incontournable, tout comme envoyer une télé-candidature. Pourtant, cela nécessite de savoir rédiger un CV et une lettre de motivation sur les logiciels dédiés, télécharger ou ajouter une pièce jointe, et bien d'autres démarches qui peuvent devenir handicapantes lorsque l'on ne sait pas les effectuer. Il est important de préciser que si les personnes savent le plus souvent utiliser un smartphone, cette utilisation influence fortement la perception des utilisateurs, qui ne s'y retrouvent pas en étant face à un écran d'ordinateur (fenêtres qui s'ouvrent, page web où le regard est porté directement au centre comme sur smartphone alors que les encarts en haut sont souvent utilisés sur le web pour se connecter...).

Ensuite, cette médiation permet d'ouvrir le champ des possibles, qu'il s'agisse des salariés en insertion ou d'un autre public. Dans le cas de l'insertion, elle permet de faire évoluer la représentation qu'ont les personnes des métiers, et leurs connaissances sur ces derniers afin de comprendre en quoi ils consistent. Des formations sont disponibles en ligne éga-



*“Ensemble, on ne voit pas le temps passer,  
c’est plus agréable.”*

- Karim, 32 ans



lement. La médiation numérique participe donc à leur émancipation, et leur autonomie sur le choix de leur avenir, grâce à un accès à l'information.

Enfin, le numérique est désormais devenu une obligation dans le monde du travail. Au sein de la Recyclerie par exemple, les salariés en insertion doivent utiliser une caisse avec un écran d'ordinateur, enregistrer et peser les déchets, etc. La numérisation étant devenue omniprésente, il est essentiel que ces personnes puissent se sentir capables face aux outils numériques.

Ainsi, la médiation numérique au même titre que l'accompagnement à l'insertion professionnelle doit être réalisée dans l'objectif de faire monter en compétences et en autonomie la personne. Donner l'envie de faire par soi-même, et pour soi-même ! Le Connect en Bray tout comme les autres structures d'insertion de la MES, ont pour objectif de ne jamais «faire à la place de», mais bien d'accompagner à (re)développer la confiance en soi !



Anais (à gauche), animatrice et coordinatrice numérique au sein du Connect' en Bray accompagnée de deux bénéficiaires.

**Et la suite ?**

Le Connect en Bray fourmille d'idées pour accompagner toujours mieux chaque citoyen vis-à-vis du numérique ! Il participe à la mise en place de « chèques numériques » fonctionnant de la même façon que les chèques énergie pour pallier au problème de financement de la connexion internet, grâce à un forfait social pour les personnes en insertion. En effet, il faut penser à la connexion internet ! En fonction des forfaits, les personnes sont parfois très limitées en termes de giga octets, qui assurent une certaine durée de connexion en fonction de ce que l'on consomme visuellement sur nos écrans.

Il porte également un projet de tiers-lieu numérique mutualisé avec d'autres structures du territoire ainsi que l'ambition de créer un bureau mobile pour aller dans les zones les plus éloignées. Cela permettra à tous un accès plus juste au numérique ! En effet, les salariés permanents de la MES ont exprimé le besoin de rapprocher le numérique des personnes à travers des permanences se déplaçant de village en village, car la mobilité en ruralité reste parfois très contrainte ! De même que dans les endroits reculés, la connexion peut parfois jouer de mauvais tours.

**Alors comment participer ?**

Contribuons ensemble à lutter contre la fracture numérique en partageant les informations du Connect en Bray ! ■

Plus d'infos sur la page Facebook Le Connect en Bray ou auprès des Ateliers et Chantiers d'insertion du Bray de la Maison d'Economie Solidaire  
Où ? Z.A du Grand Pré, 4 rue de la Prairie 60650 LACHAPELLE-AUX-POTS  
Joindre le 03 44 80 25 25 ou le 06 22 85 75 22

**Le témoignage engagé : découvrez Mathilde, conseillère en insertion professionnelle**

*Afin de mieux comprendre les pratiques et usages du champ de l'insertion professionnelle, il nous semblait essentiel de vous partager le témoignage de Mathilde, conseillère en insertion professionnelle pour l'association intermédiaire Pays de Bray Emploi et pour l'entreprise d'insertion Pays de Bray Service. Sa perception et son recul sur la profession tout comme les deux exemples de parcours professionnels aboutis, sauront, on l'espère, vous apporter une illustration concrète de la profession (et son action pour développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées) ainsi que du fonctionnement de l'ensemblier d'insertion qu'est la MES.*

**Margaux : Avant de commencer, revenons sur votre parcours...**

Mathilde : Avant d'être conseillère en insertion professionnelle, je faisais de la formation pour des collectifs d'adultes concernant la remise à niveau, l'aide à la recherche d'emploi, l'accompagnement individuel au sein de l'Association Cantonale des Formations du Pays de Bray, qui était déjà dans la même mouvance que les débuts de la MES. J'ai ensuite été salariée de Chantier Nature, en tant que chargée d'insertion, puis salariée de la MES en 2003 sur une fonction de conseillère en insertion professionnelle pour l'ensemble des structures d'insertion de la MES.

**Margaux : Quelle différence entre chargée d'insertion et conseillère en insertion professionnelle ?**

Mathilde : À l'époque, ce qu'on appelait les structures de l'économie sociale et solidaire, avaient pour mission de proposer du travail à des gens éloignés de l'emploi, avec un projet de « retour à l'emploi ». C'était leur mission première et réalisait en parallèle, sans structure professionnelle, l'accompagnement des personnes. Souvent c'était le directeur de l'entreprise, qui faisait aussi le chargé de suivi, mais rien n'était structuré ! En définitive, je pense que ce sont les acteurs de l'insertion par l'activité professionnelle (IAE) qui ont structuré l'accompagnement et qui l'ont professionnalisé. Ont ensuite été créées il y a une dizaine d'années les formations "conseiller en insertion professionnelle", qui n'existaient pas auparavant. On était chargés de la remise à l'emploi, mais en

parallèle des heures de travail on essayait de mettre en place un accompagnement pour améliorer la situation du salarié et faciliter son retour à l'emploi. De la même façon, rien n'était cadré, personne ne savait faire en définitive, et certains ne le faisaient pas. A l'époque, on pouvait même être amenés à s'occuper de prendre rendez-vous chez le dentiste pour un salarié. C'était vraiment quelque chose d'assez nébuleux, un peu abstrait. On savait qu'il fallait faire quelque chose pour favoriser ce retour à l'emploi, mais on n'avait pas de trame. Donc on inventait un peu, de sorte à répondre aux besoins qui nous semblaient être essentiels pour le salarié. Petit à petit, on s'est rendu compte qu'il y avait quand même des points qui se détachaient. Sur le plan personnel, la mobilité s'est dégagée comme étant un frein important. Sur le plan professionnel, la sous-qualification et le manque d'expériences limitaient aussi fortement le retour à l'emploi, tout comme l'accès aux droits. Petit à petit, on a tiré des grands chapitres qui sont aujourd'hui communs et référentiels. Cela a servi à créer un contenu pour un titre professionnel qui est celui de conseiller en insertion professionnelle.

**Margaux : Aujourd'hui, quelle est votre mission en tant que conseillère en insertion professionnelle au sein de la MES ?**

Mathilde : Conseillère en insertion professionnelle veut dire que l'on appuie, épaulé, soutient les salariés sur nos postes d'insertion dans la résolution de freins. Ces derniers peuvent être lié à des problématiques d'ordre personnel, mais aussi professionnel, voire encore à des besoins en qualifications. Notre objectif est d'améliorer leur situation pour favoriser leur retour à l'emploi stable et durable.

**Margaux : Quel type de public accueillez-vous ?**

Mathilde : Sur les structures de l'économie sociale et solidaire, on a pour vocation d'accueillir des publics qui sont en rupture d'emploi. Ils peuvent être demandeurs d'emploi ou dans d'autres dispositifs de minimas sociaux (RSA, allocation spécifique de solidarité, allocation adulte handicapé). Ces personnes peuvent avoir déjà travaillé, puis ont eu des accidents de vie personnels ou professionnels. Par exemple, des personnes qui étaient

en activité professionnelle qui se sont fait licenciées, et se retrouvent sans emploi. Les choses peuvent assez vite mener à une dégradation de la situation de la personne. Une dégradation de la situation professionnelle peut entraîner une dégradation de la situation personnelle, et inversement. La majorité du temps, c'est surtout lié à la baisse conséquente de ressources. Il y a des personnes pour qui la perte d'emploi peut avoir encore plus de conséquences que le retour à l'emploi, car ce sont des gens qui ont ce qu'on appelle un défaut de qualification : ils n'ont pas de qualification, ou celles qu'ils possèdent sont obsolètes.

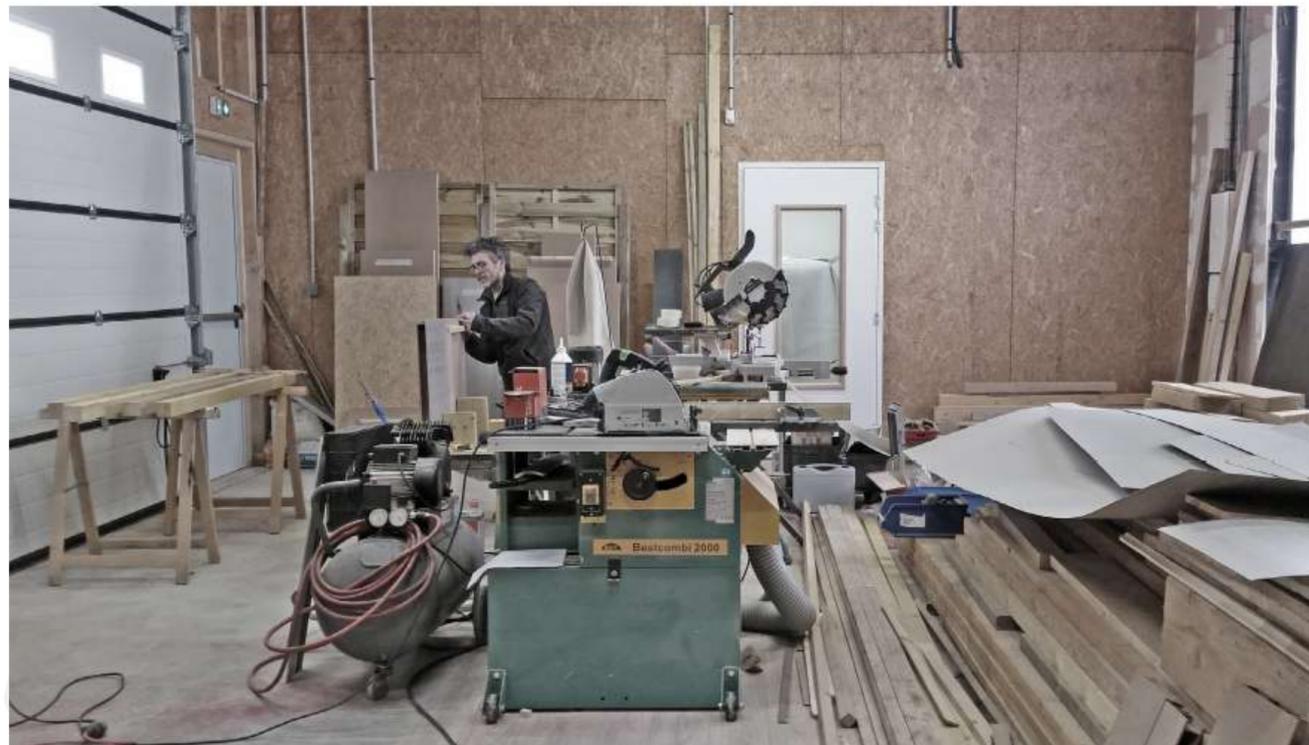
En tant que conseillers à l'insertion professionnelle, on propose un poste de travail à ces personnes-là, en parallèle de l'activité professionnelle que l'on leur propose, ainsi que des ressources en formation et compétences, on leur permet un soutien par l'accompagnement social et professionnel.

**Margaux : Comment les personnes sont intégrées dans les structures d'insertion ?**

Mathilde : L'accompagnement social et professionnel prend une forme individuelle, mais peut aussi passer par les actions collectives. Il est important de souligner que,

quelle que soit la structure dans laquelle les personnes vont être salariées (chantier d'insertion, entreprise d'insertion, association intermédiaire...), la durée d'un parcours d'insertion est de 24 mois. Elle est régie par une démarche administrative mise en place via la plateforme de l'inclusion. Cette démarche est devenue obligatoire depuis le 1er janvier 2021. Avant, on avait affaire à Pôle emploi directement, avec un interlocuteur dédié qui gérait nos demandes d'agrément.

C'est d'autant plus important qu'auparavant, il n'était obligatoire que dans les entreprises d'insertion, chantiers d'insertion, et entreprises de travail temporaire d'insertion. Ce n'était pas le cas pour tous les salariés d'association intermédiaire. Il était exigé uniquement lorsque le salarié était amené à intervenir chez un utilisateur du secteur marchand. C'est à dire que les personnes qui réalisent des tâches ménagères chez les particuliers, font l'entretien de locaux dans les écoles ou les mairies, le jardinage, n'avaient pas besoin de ce contrat pour travailler, et donc n'avaient pas de limitation de durée de 24 mois. Cela va être généralisé : tous les salariés d'association intermédiaire quelle que soit la nature de l'utilisateur, devront être éligibles à ce nouveau format.



*Franck P. à l'oeuvre dans l'atelier du Solidarium pendant la confection du mobilier intérieur de la Tiny By Bray. Artiste menuisier et scénographe, il exerce en contrat d'insertion avec Les Sens du Bray pendant plus d'un an.*

**Margaux : Et comment cela se passe concrètement pour la personne en insertion ?**

Mathilde : La personne est accueillie au sein de la MES, soit parce qu'elle s'est présentée spontanément, soit parce qu'elle a été orientée par un prescripteur (tels que Pôle Emploi, le service public de l'emploi, le département, le CCAS, la maison de l'emploi et la formation, la mission locale, etc.). La personne est accueillie pour une inscription qui permet de recueillir l'identité, la qualification, les compétences, afin de déterminer si elle va bien remplir les critères d'éligibilité au contrat d'insertion.

Cet accueil c'est aussi l'occasion de lui présenter l'ensemble des activités au sein de la MES. A partir de là, la personne peut déjà évoquer ce qui l'intéresse a priori au sein de nos structures. Cette inscription est visible par toutes les structures de la MES sur un fichier partagé.

Le salarié permanent de la structure d'insertion au sein de la MES va ensuite mobiliser la personne en question, car elle correspond à ce dont on a besoin en termes de postes à ce moment-là. La personne inscrite est appelée : si elle est toujours disponible et disposée à travailler au sein de l'une des structures, elle se présente. Et là, on entre dans la phase de l'emploi. On va lui présenter le poste dans lequel elle va être mobilisée, on lui explique précisément comment ça va se passer ainsi que les documents administratifs. Nature du contrat de travail, déclaration d'embauche, etc., tout le fonctionnement entre un employeur et un salarié. On va également lui dire qu'il y aura un rendez-vous avec le conseiller en insertion professionnelle, en parallèle de l'activité que la personne exercera.

Le premier rendez-vous effectué par le conseiller en insertion professionnelle est ce qu'on appelle un accueil diagnostic. On est amenés à échanger ensemble sur les informations que l'on a recueillies en amont dans la fiche d'inscription et le CV. On essaie d'identifier les attentes et besoins de cette personne. On cherche aussi à comprendre la raison de sa présence, et les raisons pour lesquelles elle ne se dirige pas vers une recherche d'emploi dite "classique". Tout le travail du conseiller est d'établir une relation de confiance, honnête, et confidentielle. Ensuite, on fait des propositions en fonction de l'urgence sur les difficultés que l'on a identifiées, ou que la personne nous a communiquées. Par exemple, pour certaines personnes, on observe que l'urgence est de réussir à mainte-

« Tout le travail du conseiller est d'établir une relation de confiance, honnête, et confidentielle. »

nir un moyen de transport. Cela peut aussi être sur le plan professionnel, d'essayer de garantir et de mener à bien la validation ou la finalisation d'un parcours de professionnalisation. Des gens ont parfois commencé des choses, mais ne les ont pas terminées, du fait des délais strictes de validation de compétences dans le cadre de certaines formations.

**Margaux : De quelle façon proposez-vous cet accompagnement ?**

Mathilde : Il y a des démarches à entreprendre, mais avant tout le salarié doit être d'accord. On est toujours dans la proposition, l'accompagnement. On constate après si la personne a mis en œuvre les démarches. En aucun cas on ne fait "à sa place". On l'aiguille, on l'épaule, on l'oriente, on stimule, on fait tout ce qu'il faut pour que la personne mène à bien les démarches. Et puis forcément, on se donne une échéance (toutes les semaines, les quinze jours, etc).

**Margaux : Vous parliez également d'actions collectives, quelles sont-elles ?**

Mathilde : Les actions collectives, quant à elles, vont essentiellement être basées sur des grandes acquisitions, telles que le savoir-être auprès d'une équipe ou son employeur, la sécurité avec le respect des consignes par exemple.

**Margaux : Et une fois que c'est mis en place, comment ça marche ?**

Mathilde: A partir de là, on a amorcé l'accompagnement ! Il se passe en parallèle de l'activité professionnelle, sur rendez-vous du conseiller ou demande du salarié. On se met alors à construire cet accompagnement, durant toute la durée du contrat. On fait en sorte que les choses se passent au mieux. Il n'y a pas de rythme défini, c'est le rythme de chacun des salariés.

**Margaux : Le sujet du journal, c'est le pouvoir d'agir et l'insertion professionnelle ! Alors d'après vous, comment se connecte les deux ?**

Mathilde : Le pouvoir d'agir c'est à double sens : c'est le cœur de notre métier, et c'est le cœur du parcours. En tant que conseiller en insertion professionnelle, on doit être en capacité de mobiliser la personne, c'est à dire de dynamiser, d'amener la personne à être pro-active de son

parcours. C'est important, et c'est une tâche rude ! On n'est pas là pour faire à la place des gens, surtout que ces personnes ne sont pas dans nos structures pour une durée indéfinie. Il est important qu'à travers ce qu'on va mettre en place, la personne accompagnée se sente autonome et capable, même après sa sortie de notre dispositif. Cela passe par la prise de décisions, savoir où et vers qui s'orienter, tout ce qui fait qu'on est un individu autonome et en capacité le plus possible, sur le plan personnel comme professionnel. C'est quand même le minimum, et l'essentiel à la fois !

**Margaux : Est-ce difficile pour vous de motiver les personnes dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel ?**

Mathilde : C'est difficile en effet, car la majorité des salariés est très attachée et concernée par les heures de travail qu'on va leur proposer. Ils sont plutôt dans la logique je travaille - je fais mes heures - j'ai mon salaire. Ils vont toujours avoir tendance à privilégier l'activité professionnelle à l'aspect accompagnement dans l'insertion. La motivation est là, l'accompagnement est proposé par ces structures, mais il n'est jamais imposé car il se fait en dehors des temps de travail des salariés en insertion. Il faut réussir à convaincre les salariés que l'on apporte quelque chose de plus. Leur faire comprendre que dans des structures classiques ou lors de leur retour à l'emploi, la compréhension ne sera pas la même lorsqu'ils seront en retard par exemple. On fait preuve de beaucoup de flexibilité. Ils doivent prendre conscience qu'ici, on prend en compte toutes ces difficultés qui font qu'aujourd'hui ces personnes ont du mal à obtenir un emploi classique, et on les aide à les résoudre. On apporte donc un vrai service supplémentaire. Les persuader de ça n'est pas toujours évident.

**Margaux : Quelle serait la meilleure façon de donner du pouvoir d'agir aux personnes en parcours d'insertion d'après vous ?**

Mathilde : Le moyen que l'on a de le transmettre en tant que conseiller en insertion professionnelle c'est d'amener les gens à prendre conscience que ce qu'on leur propose est essentiel, c'est de leur démontrer et prouver que les freins auxquels ils sont confrontés - qui parfois ne les dérangent pas plus que ça- sont un réel problème. Par exemple, un frein comme l'assiduité et la ponctualité. Certaines personnes ne parviennent pas à respecter ces principes. On cherche à comprendre pourquoi, mais l'on s'aperçoit que pour eux, ce n'est pas un problème

de ne pas être l'heure par exemple. On doit alors faire en sorte que ça en devienne un pour qu'ils en prennent conscience. On a fait des formations, pour réussir à comprendre comment mobiliser les gens. Lorsque le frein devient problème, il peut y avoir déclic. On engage alors un processus de correction de ce problème.

**Margaux : Avez-vous des exemples de parcours de personnes en insertion que vous souhaiteriez nous évoquer ?**

Mathilde : Je pense qu'il serait pertinent d'évoquer deux parcours différents, pour montrer que quel que soit le passé de chacun, on peut tous se retrouver isolé et en demande d'insertion professionnelle.

Le premier parcours dont je souhaite vous parler est celui de Séverine (prénom modifié), qui a été suivi par ma collègue. A l'origine, elle était bénéficiaire du RSA. Son niveau de qualification était la fin de scolarité obligatoire, et elle ne possédait pas d'expérience professionnelle signifiante.

Elle a alors été positionnée sur le chantier d'insertion par la référente du dispositif RSA. De juin 2016 à juin 2018, Séverine a bénéficié de l'accompagnement coordonné entre la conseillère d'insertion professionnelle du chantier et le référent du dispositif.

Elle a pu passer le permis, acquérir un véhicule, mais aussi valider la certification CLEA, qui est une certification interprofessionnelle reconnue au niveau national. Elle a ensuite choisi un projet professionnel dans le secteur de l'aide à la personne, qui a pu être validé suite à une immersion professionnelle. Au terme de ces 24 mois de parcours en chantier d'insertion, l'objectif était d'accéder à une action qualifiante ou de professionnalisation dans l'aide à domicile.

En décembre 2018, elle a pu intégrer une préparation opérationnelle à l'emploi (P.O.E.C) pour préparer et présenter les certificats de compétences professionnelles (CCP) pour le titre professionnel assistante de vie aux familles (ADVF). En parallèle de la validation de ses compétences, Severine a été recrutée en février 2019 en CDD Insertion sur l'Entreprise Pays de Bray Services. Elle a continué sa validation jusqu'à obtenir le titre professionnel ADVF. C'est en février 2021 qu'elle a alors été embauchée en CDI.

Le deuxième parcours que je souhaite partager est celui de Léa (prénom modifié), qui était une demandeuse d'emploi de longue durée (DELD), avec une qualification de type bac technologique. Arrivée avec la volonté de se reconverter professionnellement, son projet professionnel a été redéfini vers l'aide à la personne suite à une

expérience personnelle. Recrutée sur une préparation opérationnelle à l'emploi, elle a validé les deux certificats de compétences professionnelles. A l'issue de cela, elle a été recrutée en CDD Insertion sur Pays de Bray Services. Pendant son parcours, elle a validé le CCP manquant et obtenu également le titre professionnel ADVF. Elle a désormais été embauchée en CDI, et envisage la formation aide-soignante.

**Margaux : Quels parcours inspirants ! Vous souhaiteriez dire un mot pour terminer cette interview ?**

Mathilde : En définitive, le message c'est que ce que l'on fait au sein de la MES et plus largement des structures d'insertion devrait tout simplement être les pratiques qui s'opèrent dans le monde du travail de manière générale. Une entreprise quelle qu'elle soit, peu importe son importance, son secteur d'activité, devrait être sociale et solidaire ! ■



*Mathilde, conseillère en insertion professionnelle pour l'association intermédiaire Pays de Bray Emploi et pour l'entreprise d'insertion Pays de Bray Service.*

## Interview croisée : comment l'ensemblier d'insertion du Solidarium favorise le pouvoir d'agir ?

Rencontre avec quatre salariées de la Maison d'Economie Solidaire, qui accompagnent de près ou de loin les salariés en insertion dans les diverses structures qui la composent. On retrouve Sabine, responsable du pôle service à la personne chez Pays de Bray Services ; Karine, coordinatrice de l'organisme de formation ACIB ; Anaïs, animatrice et formatrice numérique du Connect en Bray ; et Elisabeth, chargée d'accueil pour la MES et PBE. A travers cette interview croisée, tentons de comprendre comment les structures d'insertion de la MES favorisent le pouvoir d'agir dans l'insertion par l'activité économique.



(De gauche à droite) Sabine, Elisabeth, Karine et Anaïs.

**Margaux : L'insertion professionnelle est-elle la seule mission que vous vous donnez d'exercer envers les personnes que vous accompagnez ?**

Karine : On va dire que c'est la mission première, mais l'on ne peut pas travailler que l'insertion professionnelle dans le parcours de la personne. Il y a toujours des aléas, des choses à régler. On fait aussi appel à des partenaires pour nous aider à régler certaines problématiques. Sinon, ce serait trop facile ! On serait une agence d'intérim si l'on ne faisait "que" de l'insertion professionnelle.

Anaïs : J'ajouterais également la mission d'insertion sociale, qui se trouve dans l'insertion socio-professionnelle. Il faut aussi considérer la place de l'individu dans la société. Pour certains, ils n'ont pas encore réussi à trouver la leur.

Sabine : L'aspect professionnel seul, n'a pas de sens. La personne est considérée en tant qu'individu. D'une personne à l'autre, il y a tellement de facteurs qui changent. On accueille les personnes avec une situation à un moment donné, mais qui va forcément évoluer. La personne

ne se découvre pas d'emblée : il faut du temps pour qu'elle accepte de nous confier certaines difficultés qui vont de fait influencer sur le reste de son parcours. On ne peut pas déconnecter purement et simplement cet objectif d'insertion professionnelle, de tous les paramètres qui font qu'ils sont des personnes.

Karine : Le parcours d'un salarié en insertion on le rappelle, est d'une durée de 24 mois. Parfois, ce délai n'est pas suffisant pour amener à l'insertion professionnelle.

Sabine : Tout à fait. De plus, on accompagne avec un angle d'entrée qui va nécessiter du temps, pour pouvoir faire bouger d'autres choses, et découvrir des aspects que la personne n'avait pas forcément imaginé. Ces derniers vont l'amener à se remettre en question, à se repositionner différemment de ce qu'elle était quand elle a poussé la porte lors de son entrée en parcours d'insertion.

**Margaux : Quand vous faites de l'insertion, de quelle façon considérez-vous la personne ? De quelle manière et sur quel aspect voulez-vous agir ?**

Sabine : Tout d'abord, on commence par recueillir ce que vient chercher la personne. Cela part vraiment de ce que cette personne est, ce qu'elle recherche, ce qu'elle attend. Au vu de ses attentes, on va venir identifier ce que l'on peut activer pour répondre à sa demande.

Anaïs : Je pense que vous prenez aussi en considération la situation familiale de la personne, le fait qu'elle possède ou non le permis ou un moyen de transport, donc tout ce qui a attiré à la mobilité par exemple.

Sabine : Oui, tu as raison Anaïs. Cela est fait notamment lors du diagnostic qui est réalisé au départ, et nous permet de situer la personne dans son environnement mais aussi son mode de vie, ses habitudes.

Karine : Il y a tout un travail que la conseillère d'insertion professionnelle pourra faire avec la personne, et une autre partie pour laquelle elle va réorienter cette dernière et s'appuyer sur les différentes structures et partenaires qui peuvent apporter des réponses à ces problématiques. Tout ne sera pas traité au sein de l'ensemblier : c'est un travail de partenariat.

Elisabeth : Les personnes en charge de l'accueil observent alors s'il est possible de lui trouver du travail selon les freins potentiels auprès de la conseillère en insertion professionnelle.

Karine : Selon les structures, par exemple sur le chantier d'insertion, il y a également des comités de suivi tous

« L'aspect professionnel seul, n'a pas de sens. La personne est considérée en tant qu'individu. D'une personne à l'autre, il y a tellement de facteurs qui changent. On accueille les personnes avec une situation à un moment donné, mais qui va forcément évoluer. »

Sabine

les deux mois. C'est à dire que l'on réunit les référents des salariés en insertion et on fait le point sur le parcours de la personne : où est-ce qu'elle en est, est-ce qu'elle avance dans ses projets ? Que peut-on mobiliser pour l'aider à avancer plus rapidement ? Là où c'est plus difficile d'identifier des référents, c'est lorsque la personne est inscrite à Pôle Emploi. Il n'y a pas forcément de référent attribué. Les comités se font notamment pour la Recyclerie. Les référents viennent sur le site, et le salarié en insertion est présent lors de cette réunion. Suite au diagnostic, des objectifs sont mis en place avec le salarié qui a 24 mois maximum pour les atteindre. Ce n'est pas comme s'il entrait à la Recyclerie pendant 24 mois, et qu'en sortant il repartait au point zéro pour ce salarié. Dans tout son parcours, il y aura un suivi.

Sabine : Ils se font aussi sur Pays de Bray Emploi et Pays de Bray Services, même si cela ne s'appelle pas forcément Comités de Suivi. On est plutôt en comité assez restreint avec la conseillère d'insertion professionnelle et Pôle Emploi.

**Margaux : En quoi votre approche aide-t-elle les personnes à développer leur pouvoir d'agir ?**

Karine : Je pense qu'à partir du moment où l'on reprend une activité professionnelle, on devient déjà acteur de sa vie. Certains n'ont pas travaillé depuis longtemps. Cela leur permet de se sentir utiles, d'avoir des revenus, de sortir du contexte familial, etc.

Elisabeth : Tout à fait, car certaines personnes étaient isolées chez elles. Quand elles obtiennent un travail, elles ont de nouveau une activité sociale, se sentent moins seule chez elle. Cela les valorise. J'ai vu une personne qui est récemment entrée chez PBE, qui est très contente des retours qu'elle a obtenu par les particuliers qui ont apprécié son travail. Elle discute avec eux, se sent lié socialement et ressent aussi de l'affection. Grâce à ces re-

tours, elle se sent capable.

Sabine : Ce pouvoir d’agir sera renforcé par nos sollicitations sur de la formation, des missions de travail diverses... On va les amener aussi à s’interroger, à accepter certaines choses et en refuser d’autres. Choisir ce qui est bon pour soi revient à reprendre du pouvoir sur son parcours, sur la confiance que l’on s’accorde. Chacun d’entre nous faisons des propositions qui visent à alimenter une réflexion, à faire progresser les choses. Mais à aucun moment on n’impose des choses ! Le parcours n’est pas écrit d’avance. Quand une personne entre chez PBE, nous n’avons pas un schéma en tête qui nous dit que la personne doit passer par telle et telle activité à tel moment. Cela ne se traduit pas comme ça ici. Il y a autant de parcours que de personnes, et ces dernières sont maîtres de leur parcours.

**Margaux : La remise à l’emploi dans sa forme « simple » permet-elle une responsabilisation des personnes d’après vous ? Pourquoi ?**

Anaïs : Pour moi ce n’est pas de l’insertion si c’est juste remettre à l’emploi. L’insertion à mon avis, reprend tous les aspects que l’on a pu évoquer, et qui gravitent autour de la personne. On travaille là-dessus pour que l’insertion dans l’activité professionnelle se passe le mieux possible. Comme disait Karine, une agence d’intérim ferait juste le lien entre un employeur et un employé.

Karine : J’aimerais tout d’abord parler du mot “responsabilisation”. Ce mot me gêne car toutes les personnes sont adultes.

Anaïs : Cela me faisait plutôt penser au fait de s’insérer dans un emploi, vivre un rythme différent lié au monde du travail, avec le fait d’arriver à l’heure par exemple.

Elisabeth : Il semblerait que certaines personnes soient responsables en arrivant et d’autres non d’après mon expérience.

Karine : Oui, il est vrai que parfois, certaines personnes peuvent manquer de sens des responsabilités dans certains cas. Par exemple en oubliant de se présenter lors d’une mise à disposition. Mais ce n’est pas la majorité.

Sabine : J’ai un peu de mal aussi avec ce mot, mais je rejoins Anaïs sur le fait qu’ici, on ne fait pas « que » de la simple remise au travail. Finalement, si c’était aussi simple, il n’y aurait pas de structures d’insertion. Cela va au-delà de ça, car on est en recherche de mise à l’emploi,

en réunissant les conditions pour que cette dernière soit pérennisée. Cela veut dire que si la personne n’est pas capable d’arriver à l’heure, d’être présentable, propre par exemple, on va travailler à l’amener à ça. On veut peut-être l’aider à se responsabiliser dans ce sens-là.

Karine : Ma perception c’est que ce mot dévalorise un peu les gens. Qu’ils arrivent irresponsables, et qu’uniquement grâce à nous on les transforme en personnes responsables. Alors que ce n’est pas du tout le cas ! Sauf peut-être concernant des règles de vie en société comme le fait d’arriver à l’heure, notamment lorsqu’on intervient chez des particuliers. Il faut savoir se présenter et être digne de confiance.

Sabine : On travaille la remise en emploi et l’accompagnement mais très rapidement, dès la première mise en situation de travail, le salarié en insertion se retrouve seul à domicile. Donc il y a cette ambivalence entre le fait que l’on doit travailler le retour à l’emploi avec ces personnes, et qu’on leur demande à la fois rapidement d’être autonomes et responsables.

Elisabeth : Au niveau de PBE, les salariés en insertion rencontrent le particulier lors du premier rendez-vous.

Karine : Donc la notion de responsabilisation est forcément déjà-là puisqu’ils vont chez des personnes qu’ils ne connaissent pas en étant seuls.

Sabine : Chez PBS, il y a une période de tutorat, avec des statuts un peu différents. Le salarié nouvellement embauché va être accompagné par un salarié titulaire ou présent dans la structure depuis plus longtemps pour l’aider à prendre ses marques. Il est accompagné par quelqu’un qui connaît déjà la personne, son domicile, ses habitudes et soins.

**Margaux : Cette façon de développer le pouvoir d’agir permet-elle une meilleure appropriation des compétences et savoirs être demandés en entreprise et dans la société d’après vous ? En quoi les missions de la MES favorisent-elles ce pouvoir d’agir ?**

Anaïs : Je pense que c’est grâce à la valorisation des personnes, car ils se sentent considérés. Dans la pédagogie, on retrouve notamment le fait de leur accorder notre écoute attentive.

Karine : C’est aussi lié à la souplesse de l’accompagnement que permettent les entreprises d’insertion, associations intermédiaires, chantiers d’insertion, et que l’on ne retrouve pas dans le privé. On réalise des entretiens si

cela ne va pas, on va toujours essayer de trouver une solution. Cette forme d’accompagnement et de compréhension favorise ce pouvoir d’agir finalement. Mais il faut noter que cela arrive aussi que certains viennent à l’heure dès le départ ! (Rires)

Anaïs : J’ai l’impression que quand les gens arrivent ici, ils ont déjà “envie de” : d’aller plus loin, de s’en sortir, d’évoquer. Je n’ai jamais eu le ressenti d’avoir un public mou, qui ne veut pas avancer, qui est là parce qu’on lui a dit de venir.

Karine : De ton côté Elisabeth, j’imagine que sur PBS, il y avait des personnes qui n’étaient pas opérationnelles de suite. On leur a proposé des missions plus ou moins adaptées, on a essayé de faire en sorte de proposer un contrat de travail pour sécuriser le parcours. Mais on ne va pas leur donner des cas difficiles à faire dès le départ, car ils ne seront pas forcément en capacité de les réaliser. Au final, ça fonctionne de la sorte. Dans une structure classique, je pense qu’ils auraient été en échec.

Sabine : On cherche continuellement à valoriser les compétences et les savoirs être qu’ont les personnes. Mais aussi à les mettre en recherche de mise en situation afin d’éviter la mise en échec, en prenant en compte les éventuelles difficultés !

**Margaux : En quoi l’interconnexion et la mutualisation des structures d’insertion dans l’ensemblier de la MES renforce-t-elle ce pouvoir d’agir d’après vous ?**

Karine : Cette interconnexion permet une meilleure connaissance du public. Par exemple, quelqu’un va rentrer par l’association intermédiaire, qui est souvent la première étape, et va commencer à travailler sur des petites missions au sein de PBE. Il va également être suivi par la conseillère en insertion professionnelle comme on l’évoquait précédemment. Il peut réaliser qu’il est intéressé par d’autres structures, telles que le chantier d’insertion ou la Recyclerie. La transition se fait en direct sur le même site.

Sabine : L’avantage, c’est qu’il va y avoir un changement, une progression, mais qui ne sera pas perçue par le salarié de manière aussi brutale et nette que s’il devait changer de lieu, d’employeur. Même si juridiquement il changera d’employeur, il ne le percevra pas de cette façon. Dans son esprit, il sera toujours salarié de la MES. Je pense que cette progression de parcours est plus facile à envisager pour les salariés que nous accompagnons au sein de la MES, plutôt que de l’envisager dans un nouvel endroit, une nouvelle structure, et de tout redémarrer.

Karine : Effectivement, leurs problématiques de départ ou en cours, sont connues. Ils ne repartent pas à zéro, et n’ont pas à réexpliquer leur parcours, leurs difficultés. Cela permet d’être dans la continuité, d’être fluide, et de faciliter les choses aux salariés en insertion sur ces 24 mois.

Anaïs : J’ajouterais que l’interdisciplinarité au sein de la MES permet de nombreuses évolutions aux salariés sur ce même lieu.

Karine : Oui, au-delà de pouvoir aller vers une autre structure, la personne peut continuer d’avoir accès au numérique sur ce même lieu. Si elle était partie travailler dans une autre association intermédiaire, elle n’aurait pas eu forcément accès aux mêmes services que ceux proposés à la MES. De même que l’accès aux permanences réalisées par différents partenaires extérieurs au sein même de l’ensemblier. Par exemple, une personne peut avoir besoin de rencontrer une assistante sociale, mais ne peut le faire, au vue de ses horaires de travail. Ici, elle peut quitter son poste et venir la rencontrer un quart d’heure, de même pour la mission locale. Les salariés vont souvent aux rendez-vous sur leur lieu de travail, ce qui facilite énormément l’accès à ces services.

**Margaux :** Finalement, en évitant de le faire passer d'une structure à une autre, cela permet peut-être aussi de limiter les ruptures de parcours. Le fait de devoir se confier une nouvelle fois sur les difficultés qu'il rencontre peut faire perdre en confiance en soi le remettre en question. Cet ensemblier est un bel exemple de partenariats et coopération pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle. Si on devait conclure, quel serait l'avenir de ces structures d'insertion d'après vous ?

**Sabine :** Je pense qu'on ne pourra pas s'en passer, l'histoire le prouve aussi. Les structures d'insertion démontrent une capacité d'adaptation assez importante. Au fil des périodes, les publics changent. Ceux que l'on accompagne aujourd'hui ne sont plus forcément les publics que l'on accompagnait il y a cinq ou dix ans. On adapte les modalités d'accompagnement, les outils, et bien d'autres choses encore !

**Margaux :** Et le mot de la fin ?

**Anaïs :** Pour moi, le mot de la fin serait le fait d'être acteur. Cela résume bien ma façon d'accompagner les salariés. On leur demande d'être acteur dans l'apprentissage du numérique mais aussi dans leur parcours professionnel !

**Sabine :** Les parcours les plus aboutis ou avec les écarts les plus significatifs entre l'entrée et la sortie se vérifient souvent par l'implication qu'a mis le salarié lui-même à répondre aux sollicitations, à réfléchir et construire son projet, et à se saisir de tout ce qui aura pu lui être proposé à un moment donné. Et surtout de se sentir capable pour oser et agir pour lui et pour les autres !

Ici s'achève le dossier spécial ! On espère que ces articles vous ont permis de mieux comprendre et identifier l'intérêt du travail de l'ensemblier de l'insertion de la Maison d'Economie Solidaire pour renforcer le pouvoir d'agir de tous !



*A gauche : Un groupe de stagiaires (Demandeurs d'emploi) POEC ADVF (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) de 2018. Le principe de cette action est de conjuguer 3 mois de formation qualifiante et l'engagement dans un contrat de travail d'Assistant de Vie en fin de formation.*

*En bas : Un groupe de salariées «Assistante de vie» en fonction ayant suivi la formation qualifiante au Titre professionnel ADVF en 2018-2019. Photo prise lors la remise des diplômes.*

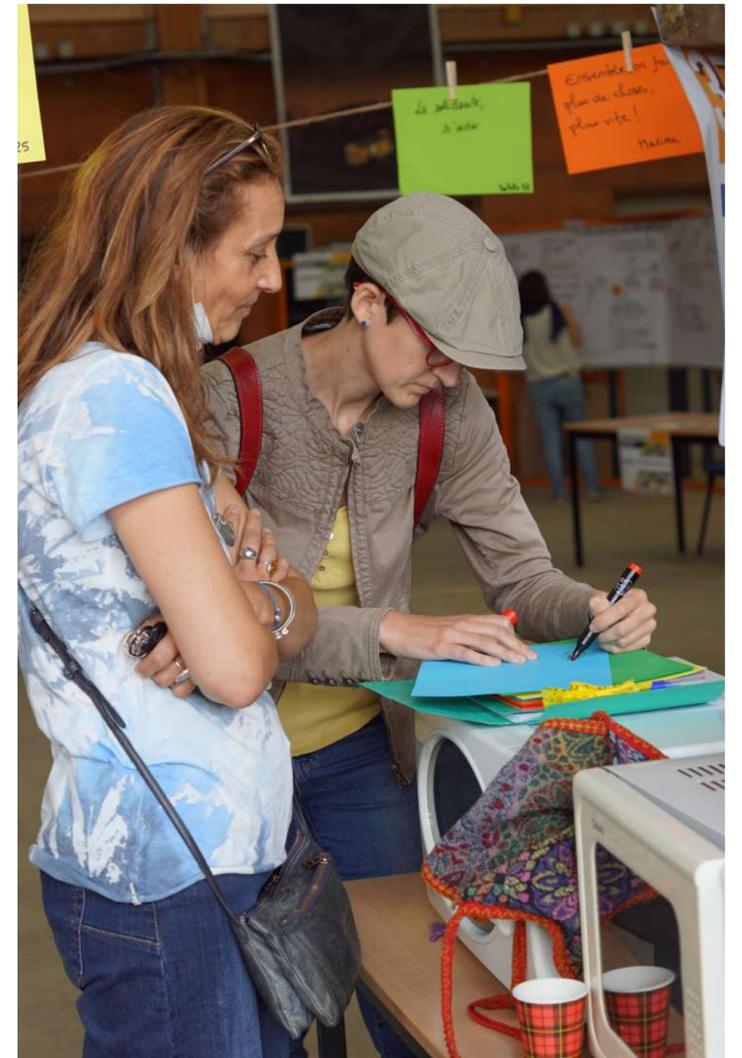


**Insertion professionnelle et pouvoir d'agir au cœur du Solidarium**

A la croisée de l'économique et de l'action solidaire, les structures d'insertion par l'activité économique ont à imaginer des réponses à la précarité et au processus de désaffiliation de certains individus (Castel, 1981). Pour s'occuper des personnes dites « exclues » ou « éloignées de l'emploi », certaines structures d'insertion déploient des dispositifs éducatifs et intégratifs visant à la « mise en conformité des personnes accompagnées » au regard de critères d'inclusion comme la ponctualité ou la conformité aux règles du travail. Ces structures deviennent alors des dispositifs à part entière des politiques de l'emploi. Elles cherchent de toutes les façons à mettre au travail les personnes éloignées de l'emploi, en les encourageant à aller vers des métiers considérés comme peu attractifs (restauration, bâtiment, etc.).

D'autres structures veulent jouer un rôle différent, en agissant sur la réalité économique et sociale et en développant des modèles alternatifs. Il en est ainsi de la Maison d'Economie Solidaire (MES). Celle-ci a pour projet de lutter contre l'exclusion, tout en ayant l'ambition de défendre un modèle d'entreprise respectant les principes de démocratie, d'équité, de création de valeur sociale et d'inclusion sur un territoire. Au sein de la MES, on ne veut pas stigmatiser le public concerné à partir de comportements typifiés ou d'histoires de vie particulières. On vise une approche plus solidaire de la société, en créant un lieu qui le matérialise : le Solidarium.

Le Solidarium est un espace de rencontres, créé pour favoriser les échanges, la socialisation et la réciprocité entre les acteurs. C'est comme le laboratoire d'une nouvelle forme organisationnelle émergente avec des entrepreneurs en « herbe », des bénévoles voulant partager leurs savoirs expérimentiels et des publics soucieux de recycler leurs objets. L'exclusion n'y est pas vue comme un état de fait faisant de la personne un « incapable », sans aucune aménité à son égard. L'exclusion est une situation qui résulte de la production d'une activité. Elle peut être renversée si ce sont les capacités émancipatrices, créatrices et mobilisables de l'individu qui sont valorisées et recherchées. Les soins à la personne, la réparation ou encore le recyclage d'objets sont des activités supports aux



transactions et contributions d'acteurs différents. L'enjeu n'est pas de réaliser une activité mais de produire de nouvelles valeurs sociétales. La rentabilité n'est pas un objectif en soi. Elle est subordonnée à une mission à caractère sociétal. L'enjeu est surtout de nouer de nouvelles formes de relations entre le public concerné, les bénévoles et les salariés.

Le Solidarium laisse également place à l'innovation, sur tous les registres, notamment en matière d'accompagnement. Le dispositif qui y est déployé combine diverses modalités d'accompagnement individuel et collectif. L'ensemble des salariés est précurseur pour la mise en œuvre concrète du pouvoir d'agir dans le champ de l'insertion professionnelle :

- grâce au renforcement de l'apprentissage par l'expérience directe (avec la mise en situation réelle d'entreprendre, de prendre soin, de réparer, de recycler et vendre) ;
- grâce au développement d'un sens de la responsabilité collective par l'entraide et le soutien entre bénévoles, bénéficiaires et salariés ;
- à travers l'acquisition de compétences aidant l'accès aux interactions sociales, à la qualification et à l'emploi ;
- à partir de l'autonomisation des personnes en lien avec une posture de l'accompagnant qui accepte l'altérité ;
- par la promotion et la reconnaissance des problèmes et réussites.

Développer le pouvoir d'agir n'est pas sans susciter des tensions ou des contradictions du côté des accompagnés ou accompagnants. Il n'est pas toujours simple de passer de l'intention à l'action, de l'opérationnalisation à la traduction concrète. Comment concevoir des pratiques d'accompagnement qui redonnent à la personne accompagnée une place centrale dans la conduite de son projet ? Au sein du collectif des accompagnants, c'est en se confrontant, en traitant des problèmes rencontrés, qu'ils favorisent leur propre apprentissage.

Les accompagnants sont souvent tiraillés entre l'expertise et l'accompagnement, entre le temps long et le temps court, ainsi que par l'envie de faire « à la place de » et « plus vite ». Ils ont à s'ajuster, à s'adapter à la singularité de chacun, à faire preuve de pédagogie et à accueillir les accompagnés en tant que personnes. L'accompagnant doit développer des postures permettant à la personne accompagnée de passer par un processus allant du « faire pour », au « faire avec », pour

arriver au « faire faire ». De cette façon, l'accompagné dispose d'un plus grand pouvoir d'agir sur la situation, alors qu'il la vivait initialement comme incapacitante. Parfois la difficulté vient de la personne accompagnée elle-même, qui peut se montrer peu encline à l'émancipation. Certains sont parfois même déconcertés par ce type d'approche, enfermés dans une logique de « client consommateur ». Ils sont alors désarçonnés entre l'attente qu'on résolve leur problème, l'accompagnement vers l'autonomie et l'implication dans un projet collectif.

De son côté, l'accompagnant doit apprendre à accepter le refus, la critique et la remise en question. Il doit dépasser l'idée d'une domination qui peut s'instaurer quand il possède les ressources (l'expertise, le savoir agir) dont l'accompagné a besoin. Il doit surtout devenir un créateur de solutions ponctuelles et singulières, dont le critère d'efficacité sera la capacité de développer, avec la personne accompagnée, une solution qui la fera évoluer vers ce qui est important pour elle en lui permettant de sortir de ses enfermements, de ses craintes ou de son immobilisme.

Au sein de la MES, l'ensemble de l'équipe s'attache à créer et à développer un contexte favorable à l'action, autrement dit un espace « capacitant » grâce au Solidarium. Ce lieu incite à la participation active des acteurs comme co-constructeurs et co-producteurs de ce lieu. Ils sont censés à la fois répondre à leurs besoins et devenir capables d'agir en société.

Ainsi, le Solidarium c'est l'idée et la mise en action de « ni tirer sur la pousse, ni la regarder pousser ; il faut laisser faire (le processus) sans pour autant le délaisser (...). On se garde de l'impatience comme de l'inertie. Ni volontarisme, ni passivité ; mais en secondant le processus de poussée, on tire parti des propensions de l'œuvre et les porte à leur plein régime » (Jullien, 2005).

Ecrit par :

**Christel Beaucourt, professeure des universités en sciences de gestion, IAE Lille, laboratoire LUMEN.**

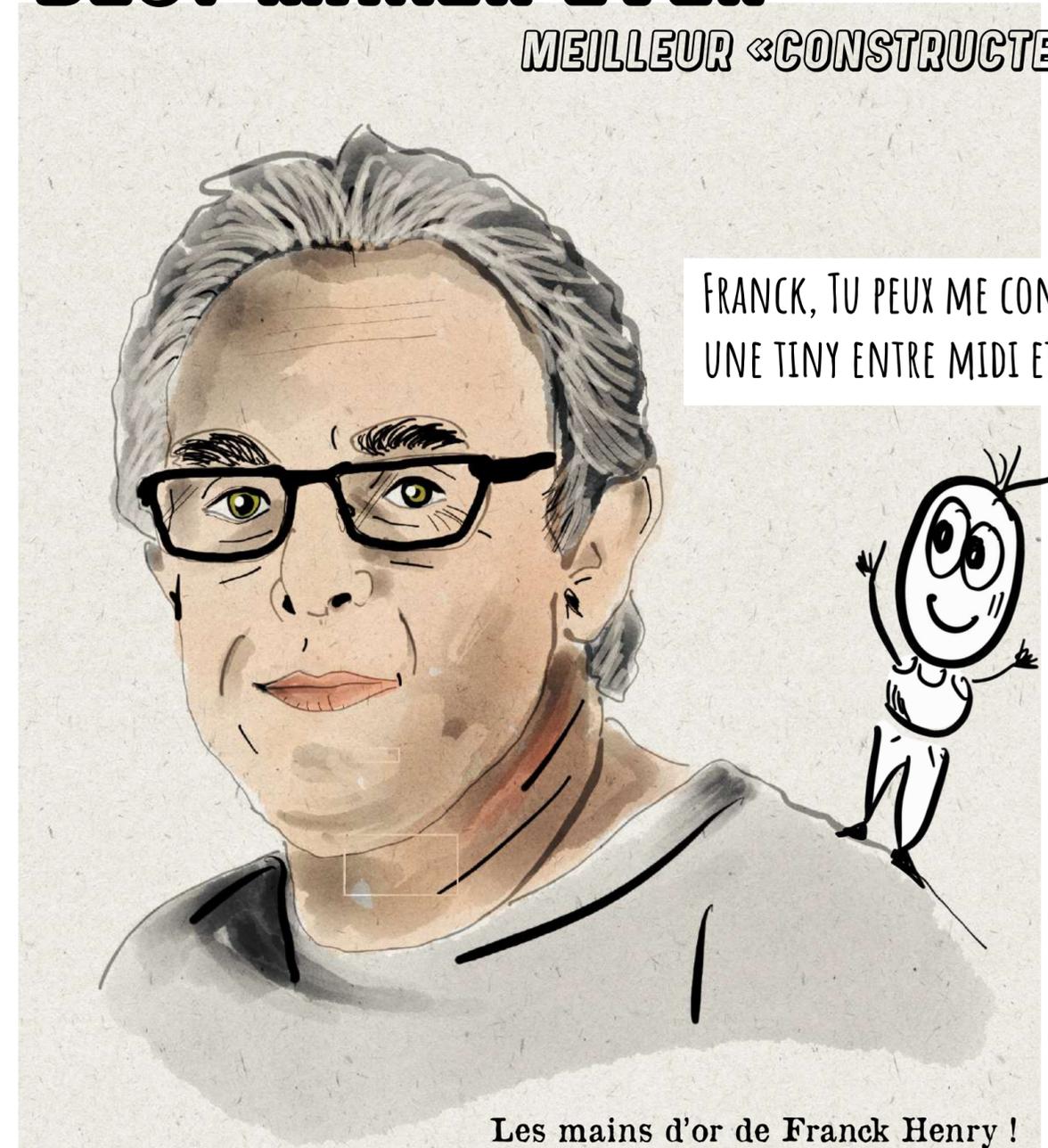
**Références**

Castel R. (1981). La gestion des risques. Editions De Minuit.

Jullien F. (2005). Conférence sur l'efficacité. Presses Universitaires de France.

# BEST MAKER EVER

MEILLEUR «CONSTRUCTEUR»



FRANCK, TU PEUX ME CONSTRUIRE UNE TINY ENTRE MIDI ET 2 STP ?

Les mains d'or de Franck Henry !

A ce qui paraît Franck il sait tout faire, la légende raconte qu'il aurait monté une Tiny tout seul, qu'il sait redresser un vilbrequin rien qu'en le regardant et qu'il pilote tout un tas de bolides ! Mais chut, on vous en parle au prochain numéro !



SAUREZ VOUS LES RETROUVER ?

Saurez-vous retrouver les mots mêlés de l'insertion professionnelle dispatchés dans le Journal ? 13 mots sont cachés ci-dessous. A vous de les distinguer en les rayant à l'aide d'un stylo ! En diagonale, à la verticale et l'horizontale, ils se sont dissimulés dans cette grille ! Top chrono !

Grid of letters for word search: U L P A M O T I V A T I O N, W F O C I A C T I V I T E E, J O U C L C O N S E I L P U, I R V O L H M N Y U A U I R, N M O M E E P D R V I Z Z J, S A I P C N E C O N T R A T, E T R A T G T H P G T X W X, R I G R A E S G C Q F W P, T O D N O G N M A O V A F W, I N E N E C U P L A C O S, O R A M I M E U S L A N Z F, N Z G E S E S I D T O R F Q, W P I N M N B B Q P G I I P, J J R T E T N X T T X H L E

Pssst..tu n'arrives pas à le retrouver ? Voici les mots à chercher !  
Ouvre l'oeil...

- accompagnement
- emploi
- motivation
- activité
- engagement
- compétences
- conseil
- contrat
- insertion
- formation
- salarié
- illlectronisme
- formation
- compétences
- conseil
- contrat



HOROSCOPE DU POUVOIR D'AGIR !

Bélier ♈ En suivant vos instincts et envies, donnez le meilleur de vous-même dans cette nouvelle aventure ! Tentez de surmonter les futures frustrations en donnant dès à présent un investissement maximum dans l'atteinte de vos nouveaux objectifs !

Taureau ♉ Les réflexions et recherches que vous menez doivent orienter les interrogations qui viendront à vous à travers ce nouveau parcours. Essayez de ne pas trop vous attarder dessus : certains éléments viendront vous guider au fur et à mesure que le temps passe... Il faut faire attention à ne pas prendre de décisions impulsives qui viendraient contrarier vos projets.

Gémeaux ♊ Acceptez de comprendre que vous êtes dans une phase transitoire. Cette année sera l'occasion de vous redécouvrir, et de poursuivre vos transformations ! Saisissez-vous de vos motivations intrinsèques et savoir être acquis afin de donner le meilleur de vous-même pour la suite ! Vous avez fait une bonne partie du chemin, continuez ainsi !

Cancer ♋ Les choses commencent à se délier et vous sentez avec intuition ce que vous avez à vivre en ce moment et de quelle manière vous devez aborder cela ! Vous aurez l'opportunité de briller et de faire valoir vos compétences ainsi que votre parcours atypique! Votre vision sur votre vie se redessine tout doucement après des années d'incertitudes. Continuer de faire votre chemin en prenant le temps de connaître vos atouts et motivations.

Lion ♌ Attendez-vous à des rebondissements très prochainement qui sauront vous rendre curieux de nouvelles choses ! Calmez votre frustration en tentant de souffler, et de lister les raisons pour lesquelles vous avez choisi de passer par ces choix, ainsi que vos réussites jusqu'à présent. Cela vous aidera à prendre conscience des exploits réalisés jusqu'alors !

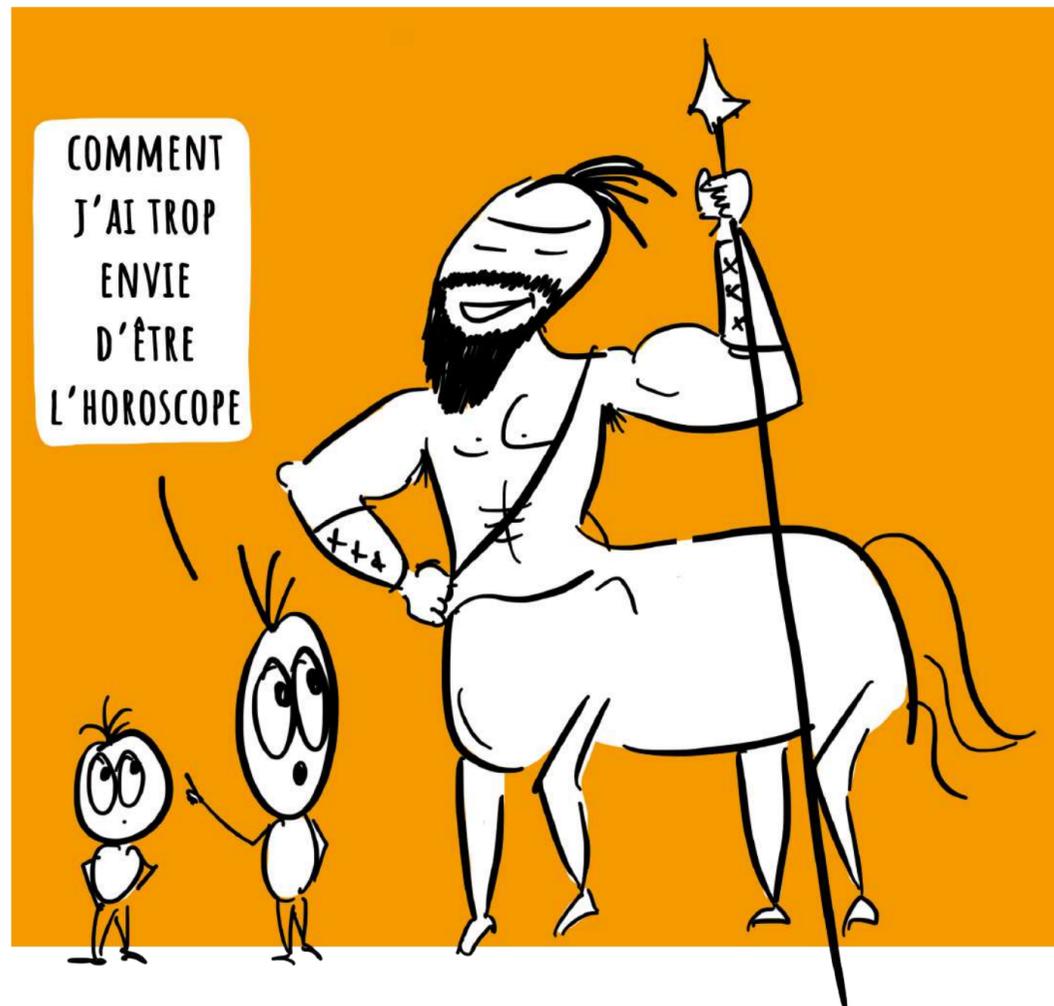
Vierge ♍ Votre nature hyperactive vous donne des difficultés à rester assis pour travailler tout au long de la journée sans pouvoir profiter des loisirs et de votre famille. Pourtant, ce n'est pas le moment de vous relâcher ! Voyez si d'autres alternatives sont possibles, un métier où vous bougez par exemple ! Restez vigilants et faites des recherches personnelles afin de voir si des projets vous motivent particulièrement !

Balance ♎ Des opportunités incroyables vous attendent ! Vous allez faire vos preuves et montrer de quoi vous êtes capables. Vous prendre par la main ? Vous détestez ça et cherchez l'indépendance. De quoi vous permettre d'acquérir une autonomie sur vos tâches assez rapidement ! Vous pourrez alors récolter le fruit de vos efforts tout en restant à l'écoute des gens qui vous entourent !

Scorpion ♏ Vous avez de plus en plus confiance en votre intuition, et les autres le remarquent ! Vous semblez épanoui dans vos nouvelles missions, tout en cherchant l'équilibre. Vous reprenez le contrôle sur votre avenir grâce à votre auto-détermination, et vos proches le ressentent ! Vous motivez les personnes à vos côtés en étant attentifs aux autres, et concentré sur vos apprentissages.

Sagittaire ♐ De grandes responsabilités vont vous être confiées prochainement : vous allez trouver votre voie et revoir vos ambitions à la hausse ! Vous serez particulièrement déterminé pour vous fixer des objectifs ambitieux. Avant de vous engager dans ces opportunités, veillez à prendre conscience de la manière dont vous réagissez afin de mieux connaître vos réactions. Pesez le pour et le contre et poursuivez votre quête de développement personnel.

Capricorne ♑ Vous avez fait le tour et cherchez à redynamiser votre carrière. Avez-vous pensé à travailler un nouveau projet ? De nombreuses possibilités peuvent s'offrir à vous. Allez vous renseigner



afin de découvrir les partenaires du territoire favorisant la transition vers de nouvelles compétences ! De quoi peut être vous financer une nouvelle vie !

Verseau ♊

Vous éprouvez de grandes difficultés et certains problèmes vous pèsent. Changez vous les idées en allant à la rencontre d'autres personnes qui peuvent vous épauler ! De quoi s'assurer des rencontres, des découvertes et peut-être de belles opportunités ! Vous aviez une passion ? Elle peut devenir votre emploi de demain !

Poissons ♋

Vous éprouvez des difficultés à tisser du lien social, en particulier après la crise sanitaire. Il existe sûrement des solutions alternatives : partez à la découverte de nouveaux lieux propices à l'échange, la rencontre et l'innovation ! D'ailleurs, saviez-vous que vous pouvez apprendre de nouvelles compétences ?



RELIEZ-LES TOUS !

Il vous suffit de relier l'ensemble des points numérotés pour découvrir le dessin qui se cache derrière...



## Cadre réservé Paypernews



« Les milieux politiques et institutionnels considèrent les exclus comme des individus qu'il faut aider à s'insérer en leur trouvant un emploi, en leur donnant une formation et en leur fournissant les moyens minima pour réintégrer une vie « normale ». Ils projettent leur propre vision du monde sur ceux qui ne vivent pas comme eux et décident de la façon dont ces derniers doivent procéder pour s'insérer, pour devenir des acteurs à part entière, des citoyens reconnus, des véritables « sujets ». On présume ainsi qu'ils ne le sont pas. Et c'est justement ce présupposé qui stigmatise les exclus. (...) C'est la façon d'aborder le problème qu'il faut transformer en premier lieu : ce n'est pas tant sur les exclus qu'il faut se focaliser afin de les ré-insérer, les ré-adapter, les ré-intégrer, les ré-éduquer que sur les rapports sociaux, institutionnels, économiques, culturels qui s'établissent entre eux et le reste de la société. C'est sur la nature de ces échanges et des liens sociaux qu'il faut agir. (...) Il faut inventer des réponses nouvelles pour lutter contre la désinsertion. Le rôle des institutions est ici capital. Ce sont elles qui permettent de conserver un lien minimum pour ceux qui sont embarqués dans le cycle de la désinsertion. »

De Gaulejac, 1994, p.257-258



Comité rédacteur : L'Equipage

Mise en page : L'Equipage

Impressions : Paypernews

Directrice de publication : Margaux Dequeker